



Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire

Observatoire de la jeunesse et des politiques de jeunesse

INJEPR-2011/15

Évaluation de la politique de jeunesse municipale et associative de Sedan

RAPPORT D'ETUDE

Janvier 2011

Jean-Pierre Halter, Dominique Diamand-Martin

Commanditaire : Ville de Sedan

Pour citer ce rapport : Jean-Pierre Halter, Dominique Diamand-Martin, *Évaluation de la politique de jeunesse municipale et associative de Sedan*, Rapport d'étude, INJEP, janvier 2011.

Contexte de l'étude

La mission proposée consiste à apporter les éléments nécessaires à la définition de la politique enfance jeunesse et pour y parvenir de proposer une méthodologie aux élus et acteurs du territoire.

L'objet de l'évaluation est au travers de l'analyse des moyens, des publics, des potentialités et des actions développées, de repérer les forces et les faiblesses des structures existantes, en mettant l'accent sur les volets « jeunesse » de chacune.

Elle doit, *in fine*, permettre de dégager et de structurer des orientations et des pistes d'organisation, à l'échelle communale, en matière de politique jeunesse pour en renforcer la cohérence et la qualité, en lien avec les enjeux de développement définis par la collectivité.

Comité de suivi

Comité de pilotage regroupant les élus et responsable de service de la ville concernée par les questions de jeunesse et les institutions publiques concernées (DDJS, CAF, etc.)

Méthodologie et problématique

L'objectif principal de la réflexion menée au cours de l'évaluation est d'élaborer une politique enfance/jeunesse en concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire (ce qui implique la prise en compte de l'existant dans cette réflexion).

La méthodologie utilisée a mobilisé :

- une analyse des documents de la ville et des associations sur les thématiques de jeunesse ;
- des entretiens semi directif auprès des responsables des institutions publiques et privées ;
- un enquête par questionnaire auprès des parents des 6-11 ans et des jeunes de 12 à 20 ans.

Résumé

L'évaluation a pu mettre en lumière et les points de faiblesse des actions mises en œuvre par la municipalité et les associations de type centre sociaux : faiblesse du partenariat, manque de pilotage des actions eu niveau de la ville, l'absence d'outil de capitalisation, de communication, de veille et de prospective.

Elle a proposé des pistes une série de préconisation portant sur :

- des propositions qui permettront de renforcer la qualité et la cohérence des offres ;
- des pistes d'actions pour optimiser les moyens investis par la collectivité ;
- des éléments d'organisation pour renforcer le partenariat entre la mairie et les associations ;
- des propositions pour développer des synergies de dispositifs et de moyens entre associations.

Auteurs

Dominique Diamand-Martin, chargé d'études et de recherche à l'INJEP.

Jean Pierre Halter, sociologue.

Mots clés

JEUNESSE, POLITIQUE, DIAGNOSTIC, PRECONISATION, ENQUETE, EDUCATION, CITOYENNETE, PILOTAGE, COHERENCE, PARTENARIAT

SOMMAIRE

INTRODUCTION	7
1. Rappel du contexte	7
1.1 Des éléments démographiques qui interrogent	7
1.2. Les équipements et structures sur l'offre éducative, sportive et socioéducative : une attractivité relative de ville centre	7
2. Rappel de la commande	9
3. Notre réponse et les éléments de méthodologie	10
I. LES PUBLICS	13
1. Ce que disent les parents des activités de leurs enfants	13
2. Ce que disent les jeunes de leurs pratiques	19
II. LES ACTEURS	28
1. Le centre social Torcy cités, ses actions, son organisation et son fonctionnement	29
1.1. L'équipement, le territoire d'intervention du centre social Torcy cités.....	31
1.2. Les modes de communication et de connaissance du centre	32
2. La salle Bérégovoy : l'équipement, le fonctionnement, la communication et l'évaluation	33
3. Les activités ALSH des services scolaires et périscolaires	36
3.1. Les objectifs, la fréquentation.....	36
3.2. L'organisation, le fonctionnement, les acteurs.....	38
3.3. Les modes de communication et de connaissance	39
4. Le centre social Le Lac	41
4.1. Les modes de connaissance et de communication	41
4.2. Les activités (actions et acteurs)	42
4.3. L'équipement et son territoire d'intervention	43
4.4. Le fonctionnement, l'organisation et le financement.....	44
5. Le centre culturel MJC Calonne	45
5.1. Les activités (actions et acteurs)	45
5.2. L'équipement et son territoire d'intervention	46
5.3. Le fonctionnement, l'organisation et le financement.....	47
5.4. Les modes de connaissance et de communication	48
Conclusion	48
6. L'organisation générale et la conduite de la politique municipale en direction des jeunes	49
6.1. Les principes directeurs de ces politiques, ou l'idéal type d'une politique locale de jeunesse :	49
6.2. Qu'en est-il de ces cinq principes à Sedan ?.....	49
III. LES FORCES ET LES FAIBLESSES DE L'ACTION AUPRES DES JEUNES : SYNTHESE SELON LA MATRICE SWOT	52

1. Les publics.....	52
2. Les acteurs, les actions.....	53
3. Les équipements, le territoire.....	54
4. L'organisation, le fonctionnement le partenariat	55
5. La communication et l'évaluation	56
ELEMENTS DE CONCLUSIONS ET PRECONISATIONS.....	57
Le renforcement de la qualité et de la cohérence des offres passe par :	57
Sur le plan du renforcement du partenariat entre la mairie et les associations, les préconisations portent sur :	59
ANNEXES.....	60
Annexe 1 : analyse (tri a plat) des reponses au questionnaire parents	60
Annexe 2 : analyse (tri à plat) des réponses des adolescents	65

INTRODUCTION

1. Rappel du contexte

1.1 Des éléments démographiques qui interrogent

Sedan en Champagne Ardennes est la seconde ville du département des Ardennes. Située à 155 mètres d'altitude, elle s'étend sur une superficie de 1 628 hectares (soit 1 224 hab./km² source INSEE - tableau de l'évolution de la population entre 1999 et 2006 pour les cantons et villes des Ardennes).

Au 1^{er} janvier 2006, la population de la commune était estimée à 20 467 habitants (population totale - Source : Recensement de la population 2006 - Limites territoriales au 1er janvier 2008.)

À noter que la région Champagne Ardenne est la seule région de France à avoir un solde démographique négatif. Cette observation concerne également la ville, qui a vu sa population diminuer entre les deux recensements de plus de 550 habitants.

Ce ralentissement démographique affecte particulièrement les tranches d'âge jeunes :

Ainsi, La part de la population 15/29 ans était estimée à 26,9 % de la population totale soit 4 574 jeunes (chiffre INSEE RP 1999). En 2007, cette même population est estimée à 4 249 jeunes, et représente 21,3 % de la population totale (Chiffre INSEE 2007). Cette baisse affecte particulièrement la tranche d'âge des jeunes actifs de 25 à 29 ans.

De même, la population des 0-14 ans ne représente plus que 2 376 enfants et 17,8 % de la population, contre 18,4 % en 1999. Si l'érosion démographique est moins évidente pour ces tranches d'âge, elle n'en contribue pas néanmoins au déficit démographique de la ville.

Par ailleurs, le tableau qui suit montre quelques évolutions notables dans le statut des jeunes de 15 à 24 ans.

Tableau des 16-25 ans par type d'activité (INSEE recensement de la population de 1999/2007)

Statut 15-24 ans	1999	2007	évolution
Actif, ayant un emploi	742	799	+7,7 %
Chômeur	546	593	+8,6 %
Militaire du contingent	42	0	Ns
Elève, étudiant, stagiaire	1348	1302	-3,4 %
Inactif	201	210	+4,5 %
Total	2880	2904	+0,8 %

Si l'on observe une stabilité des jeunes actifs (à relativiser cependant par rapport à la situation actuelle) le nombre de jeunes chômeurs a tendance à augmenter, tandis que celui des étudiants et des élèves diminue.

1.2. Les équipements et structures sur l'offre éducative, sportive et socioéducative : une attractivité relative de ville centre

Des documents transmis par les services de la ville et figurant dans le cahier des charges, nous pouvons mettre en évidence les points suivants.

Au plan de l'éducation :

- Les enfants inscrits dans l'enseignement du premier degré sont au nombre d'environ 1800.
- Les jeunes inscrits dans les cinq collèges sont au nombre de 1 745 (Turenne, Nassau, Mabillon, Le Lac, Frénois)

- Les jeunes inscrits dans les trois lycées sont au nombre de 2 125 (P Bayle, JB Clément, Le Château, Mabillon), dont deux lycées professionnels

On peut donc conclure que la ville attire un grand nombre de jeunes des communes limitrophes, notamment dans les collèges et lycées, mais très peu au-delà de la fin des études secondaires. Peu ou pas d'étudiant, si l'on excepte les BTS du lycée...

Au plan des activités sportives, de loisirs culturels et socioculturels, elle est principalement mise en œuvre par un nombre important et une diversité d'association et de clubs sportifs :

Les associations sont au nombre de 205. La Ville les soutient à différents niveaux, par :

- l'attribution de subventions (et/ou)
- la mise à disposition de locaux (et/ou)
- une aide logistique.

Les associations qui œuvrent pour la Jeunesse sont nombreuses (guide 2007) :

- les associations sportives au nombre de : 60
- les associations animations culturelles au nombre de : 66
- les associations à caractère social : 35
- autres : 44

Au plan du partenariat avec la caisse d'allocations familiales : Cosignataire depuis 2007 avec la communauté de communes du pays sedanais (CCPS), la Ville de Sedan a souhaité garder l'initiative de l'orientation de sa politique en direction des jeunes en s'appuyant sur les moyens d'action suivants dans le domaine de l'enfance et la jeunesse :

- l'organisation d'ALSH ;
- la création et le développement halte-garderie de Torcy cités.

Néanmoins, la « *Ville de Sedan n'a pas d'instance de coordination dans le domaine de l'enfance et la jeunesse et fait le constat que les quatre centres de loisirs qui, de part leur structure juridique (publique ou associative) et leur histoire locale, complexifient l'éventualité de la mise en place d'un seul et même ALSH* ».

Les Bilans ALSH :

- Les ALSH (ville) :

Pour les 6-12 ans

ALSH Ville en 2008 : 820 enfants inscrits - 6337 jours de présences pendant 36 jours de fonctionnement en juillet et août.

L'évolution de la fréquentation des ALSH municipaux de 2001 à 2008 (nombre de journées) montre que ce sont principalement les petites vacances scolaires qui ont été plus fréquentées par les enfants.

	2001	2008	Evolution 2001-2008
Eté	7866	6337	-19 %
Autres Petites vac	640	1411,5	+120 %
Mercr.	777,5	764	-2 %
Matin/soir	12314,5	13461,5	+9 %
Midi	63405	77908	+22 %

(données transmises par les services de la municipalité dans le cadre du cahier des charges, sauf évolution)

Pour les 13-17 ans

La Ville n'assure pas l'accueil des 13/17 ans (en réalité les 12 ans et au-delà). A noter que le cahier des charges ne mentionne pas la fréquentation de la MJC Calonne, de la salle Bérégovoy et de la médiathèque, pourtant dédiée en partie ou en totalité à des jeunes de 11 ans et +

- Les Autres ALSH : 3 autres ALSH « complètent » l'offre d'activité de la municipalité
 - ALSH du centre social du Lac
 - ALSH du centre social de Torcy Cités
 - ALSH Saint Charles

Bilan ALSH Le Lac :

Le Lac assure une structure fonctionnant les mercredis de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, ainsi que les samedis de 13h30 à 17h30 qui a accueilli pour la période du 10 septembre 2008 au 30 juin 2009 192 jeunes (93 garçons et 99 filles), *(sans que soit mentionné le nombre de journées d'accueil)*

Bilan ALSH Torcy Cités :

- Le bilan 2007 fait apparaître :
 - 89 enfants concernés par les ALSH été (6 juillet au 27 juillet) – 3 groupes 6/7 ans – 8/9 ans et 10/13 ans *(même observation que précédemment sur le nombre de journées)*
 - 39 enfants en mini séjour (Le Portel) de 6 à 13 ans
 - 7 enfants ont participé à un mini-camps (Nauzan)
 - 23 jeunes ont bénéficié d'un séjour (Espagne)

De ces éléments un peu disparates, nous retiendrons que :

- la tranche d'âge des 6 - 11ans regroupe des publics très captifs qui sont concernés par diverses animations effectuées tant par les services municipaux que par les structures centres sociaux. *Cependant, on ne connaît pas la proportion de jeunes touchés par ces dispositifs, ni leur satisfaction par rapport aux animations proposées*
- Par contre, le cahier des charges indique qu'il « *est plus délicat de toucher les plus âgés qui affectionnent les «activités de consommation» et les moments ou les espaces pour se retrouver entre eux, faire la fête et s'amuser* ».

La situation démographique, l'évolution de la participation à des activités socioéducatives organisées par la ville ou les structures associatives (principalement les deux centres sociaux) et un manque d'information global sur l'efficacité et la pertinence des actions réalisées ont conduit la municipalité à demander en octobre 2009 une évaluation externe de la politique associative en direction des jeunes

2. Rappel de la commande

« La mission proposée consiste à apporter les éléments nécessaires à la définition de la politique enfance/jeunesse et pour y parvenir proposer une méthodologie aux élus et acteurs du territoire.

L'objectif principal de la réflexion est d'élaborer une politique enfance/jeunesse en concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire (ce qui implique la prise en compte de l'existant dans cette réflexion).

L'objet de l'évaluation est au travers de l'analyse des moyens, des publics, des potentialités et des actions développées, de repérer les forces et les faiblesses des structures existantes, en mettant l'accent sur les volets « jeunesse » de chacune.

Elle doit, in fine, permettre de dégager et de structurer des orientations et des pistes d'organisation, à l'échelle communale, en matière de politique jeunesse pour en renforcer la cohérence et la qualité, en lien avec les enjeux de développement définis par la collectivité.

L'évaluation portera sur une analyse, des actions proposées et menées par les différentes associations locales offrant leurs services en direction des jeunes.

Elle s'attachera par ailleurs à étudier notamment, les actions des deux centres sociaux, de la MJC Calonne qui sont outre la Ville, les structures qui développent le plus d'actions pour les jeunes ».

Pour atteindre ces objectifs, il est demandé :

Une analyse par structure associative en fonction des activités qu'elles proposent, en mettant l'accent sur les prestations destinées aux jeunes.

Une analyse transversale et globale à l'échelle de la commune, visant à mettre en lumière l'articulation entre les offres de services des différentes associations.

Une analyse des points de faiblesses et de force de l'offre actuelle tant en matière de diversité, de plages horaires, d'articulations entre les différentes associations, de complémentarité et d'efficacité des prestations. Il s'agira d'évaluer l'utilisation des moyens techniques et financiers offerts aux associations, et la manière dont la population investit les différentes offres associatives.

Les propositions qui en découleront porteront sur :

- des propositions qui permettront de renforcer la qualité et la cohérence des offres,
- des pistes d'actions pour optimiser les moyens investis par la Collectivité.
- des éléments d'organisation pour renforcer le partenariat entre la Mairie et les associations.
- des propositions pour développer des synergies de dispositifs et de moyens entre associations.
- une proposition d'une base contractuelle entre la Ville et les centres sociaux formalisée à travers un contrat d'objectifs articulant un système d'objectifs et d'indicateurs permettant une évaluation pertinente des actions.

3. Notre réponse et les éléments de méthodologie

En Fonction des informations recueillies dans l'approche démographique, des activités identifiées des différentes structures et services et des objectifs du cahier des charges, nous avons proposé de faire porter notre diagnostic évaluatif sur cinq domaines :

- **Les publics**, afin de savoir qui sont les bénéficiaires des services rendus. Cette approche s'est effectuée sur la base d'un questionnaire, remis aux parents des jeunes de 5 à 11ans (passé à partir de 5 établissements scolaires du primaire) d'élèves de 4 collèges (passé dans le cadre de leur classe) et des élèves de seconde de deux lycées. Une large partie de ce rapport leur est consacrée. L'analyse porte donc principalement sur un public de 5 à 17 ans, qui constitue en général le cœur des politiques jeunesse d'une collectivité.
- **Les actions et les acteurs**, afin de savoir quels sont les actions et services, leurs objectifs et comment ils ont été réalisés par les acteurs de terrain. Les outils d'investigations ont porté principalement sur des entretiens conduits auprès des acteurs (directeurs de structures,

animateurs, responsables de services municipaux, PAIO, responsable CUCS, ...) et sur l'analyse de documents, mais aussi élus (affaires scolaire et péri scolaire, relation avec les centres sociaux, culture et communication, actions sociales, économie¹) ... dans le cadre de la mission qui nous a été confiée, les acteurs sur lesquels a porté l'évaluation sont associatifs (MJC Calonne, Centre social Torcy cités, centre social le lac) et municipaux (services de sports, services des animations périscolaires, mais aussi la salle Bérégovoy) les actions qui ont été analysées sont celles qu'organisent ces structures pour les enfants et les jeunes.

- **Les territoires et les équipements**, afin de connaître les ressources sociales et éducatives dont disposent les quartiers, et d'identifier si les activités, équipements et services sont inscrits dans une logique de service de proximité et/ou de spécialisation. L'investigation a été basée sur l'analyse de documents et sur les observations directes.
- **Le fonctionnement, l'organisation et le financement**, afin de savoir comment fonctionnent les équipements en interne, selon quel mode d'organisation et quels sont les moyens alloués pour réaliser leurs actions. Ces éléments ont été renseignés par l'analyse des documents et des entretiens menés auprès des personnes mentionnées au point des acteurs et des actions, auxquels il faut ajouter la chargée de mission de la CAF
- **Les modes de connaissance et de communication**, afin de savoir comment les opérateurs font connaître leurs services et activités et en rendent compte, et quels sont les moyens et outils de connaissance dont ils disposent pour évaluer leur travail. L'analyse des documents existants et des entretiens avec les techniciens de la ville et des responsables des structures associatives a permis de renseigner ces modes de connaissances et de communication.

Concernant les entretiens

Ils ont été menés le plus souvent à deux interviewers et enregistrés. L'enregistrement n'avait pas pour fonction de retracer les termes exacts des entretiens, mais de vérifier les points essentiels relevés lors des prises de note menées en simultanée. Certains de ces propos émaillent ce rapport, et ils ont été anonymisés afin de préserver leur caractère confidentiel. Les prises de note de chacun des évaluateurs ont été comparées, afin de relever les concordances (ou les divergences) dans les faits et les avis énoncés. Nous avons eu recours à un second entretien (soit téléphonique, soit en face à face) lorsque la convergence des observations n'était pas établie. En totalité, ce sont 28 entretiens qui ont été réalisés.

Ces entretiens ont été complétés par l'analyse des documents qui nous ont été remis. Il faut noter que si certaines structures nous ont ouvert très largement l'accès à leurs documents, parfois mis en ligne, d'autres ont été beaucoup plus difficiles à obtenir ou plus tardifs dans leur production. Nous reviendrons sur ce point dans les points relatifs aux acteurs, à leur organisation et à leur communication. Au total ce sont plus de 40 documents qui ont été analysés.

Concernant l'enquête auprès des jeunes 11 à 16 ans et des parents des 6-10 ans²

Pour les 6-11 ans (les élèves du primaire), le choix a été fait, en relation avec le commanditaire, de s'adresser aux parents des jeunes plutôt qu'aux élèves eux-mêmes. Il nous a semblé important de faire participer directement les parents à cette enquête sur les activités socio-éducatives et sportives de leurs enfants, puisque ce sont eux qui décident avec leurs enfants des activités pratiquées. C'est aussi l'occasion de s'exprimer sur ces activités, sur ce qu'elles apportent aux enfants et sur leurs souhaits d'amélioration.

Cette enquête, plus légère que celle des adolescents a été passée auprès de plus de 300 parents dont les enfants sont scolarisés dans des établissements scolaires de Sedan. Le taux de réponse a été important, puisque près de 80% des parents ont répondu à ce questionnaire, ce qui montre que les consignes ont

¹ La liste des différentes personnes interviewées figure en annexe 1 du présent rapport

² Les deux enquêtes figurent en annexe 2 de ce rapport

été respectées et comprises du côté des « relais scolaires » et que l'intérêt des parents a été élevé. Nous avons procédé à un premier échantillonnage portant sur 50% des réponses en respectant l'origine des répondants par établissements scolaires, puis nous avons intégré une vingtaine de réponses suivantes (toujours en respectant l'origine des parents) afin de vérifier si les tendances se vérifiaient en augmentant l'échantillon. Au total ce sont 162 questionnaires exploitables qui ont ainsi été analysés dans leur totalité.

Nous avons procédé de la même manière avec les questionnaires, plus approfondis, adressés aux élèves des classes des collèges (6^e à 3^e) et des élèves de seconde de deux lycées. Près de 460 questionnaires ont été passés dans des conditions de classe, mais à la différence des parents, plus du quart des questionnaires n'ont pas pu être exploités pour insuffisance d'information ou contradiction dans plusieurs réponses (ce qui constitue malgré tout un bon taux de retour exploitables). Au total, ce sont 216 questionnaires qui ont pu être analysés. A noter que près de la moitié des réponses provient de jeunes ne résidant pas à Sedan, et nous avons décidé de garder cet échantillon, car il permettait dans l'analyse de procéder à certaines comparaisons entre jeunes habitants Sedan et hors de la commune (par exemple par le croisement de variables Sedan et hors Sedan sur les activités)³.

Ce rapport s'organise en trois parties :

- Dans un premier temps, nous proposons d'apporter un éclairage évaluatif sur les cinq domaines investigués (les publics, les acteurs et les actions, les territoires et les équipements, le fonctionnement, l'organisation et le partenariat, enfin la communication et les modes de connaissance), ceci en fonction de chaque équipement ou service (MJC Calonne, centre social Le Lac, centre social Torcy cités, salle Bérégovoy, services municipaux ALSH périscolaires) et enfin des services qui supervisent les activités (Direction des sports et des affaires scolaires et périscolaires), une place a également été accordée à l'analyse de l'organisation politique (délégation et mandat, articulation entre les élus)
- Dans un second temps, nous proposons de relever les points forts et les points faibles de chacun de ces domaines, au travers d'une matrice « SWOT » d'analyse de situation forces/faiblesses et prospective opportunité/ risques.
- Dans un troisième temps et de manière conclusive, nous faisons des propositions sur les différents points qui nécessitent un éclairage extérieur pour :
 - renforcer la qualité et la cohérence des offres ;
 - optimiser les moyens investis par la collectivité ;
 - renforcer le partenariat entre la mairie et les associations ;
 - proposer une base contractuelle entre la Ville et les centres sociaux formalisée à travers un contrat d'objectifs articulant un système d'objectifs et d'indicateurs permettant une évaluation pertinente des actions.

³ Les réponses de type « tri à plat » (exploitation directe des réponses à chaque question) de chacun de ces questionnaire figurent en annexe 3 de ce rapport

I. LES PUBLICS

Cette partie porte principalement sur l'exploitation des deux questionnaires que nous avons proposés aux parents d'élèves et aux adolescents, et l'analyse des réponses qui ont été faites aux questions.

Nous ne reprendrons pas l'intégralité des réponses, puisqu'elle figure de façon détaillée en annexe 2 du présent rapport, comme nous l'avons indiqué dans notre introduction. Nous faisons figurer les réponses (ou leur illustration par des graphiques) qui contribuent à expliquer ou à comprendre la position ou l'avis des répondants, parents d'enfants ou adolescents, à définir des tendances à chaque fois qu'il existe des différences significatives⁴ dans les réponses, en fonction de déterminants sociaux ou autres.

Par ailleurs, ce sondage ne prétend à l'exactitude des résultats. Comme tous les sondages, le « degré de représentativité » dépend de plusieurs facteurs :

- La manière de construire l'échantillon : des précautions de représentativité ont été prises (répartition des populations parents et ados par établissements scolaires et quartiers, par classe et classes d'âge, équilibre garçon/fille), mais le nombre faible de réponses pour certaines sous catégories de publics ou d'avis ne permet pas de conclure toujours à la représentativité de la réponse pour l'ensemble du groupe considéré. Tous les établissements scolaires du primaire n'ont cependant pas été enquêtés, ce qui limite les observations sur chaque quartier et l'ensemble du territoire.
- Les conditions de passation : si le taux de retour est très bon, grâce en particulier à la collaboration entre la ville et les établissements scolaires, on ne peut pas dire que les conditions de passation ont été homogènes dans toutes les classes et dans tous les établissements. Nous n'en voulons pour preuve que le taux de rejet très fort sur certains collèges et dans certaines classes (près de 40 %) et très faible (5 %) dans d'autres.
- Le phénomène de « désirabilité sociale⁵ », ou son inverse qui affecte certaines questions d'opinions ou de pratiques. Même beaucoup plus relatif dans des questionnaires anonymes, il affecte de notre point de vue certaines réponses aux questions (voir l'activité télévision, très sous-évaluée dans les réponses)

Enfin il faut rappeler que ce sondage n'est qu'une photographie de l'état de la question à un moment donné de la vie des répondants et que des éléments contextuels et conjoncturels peuvent influencer sur leurs réponses au moment de la passation ou à quelquel temps de distance.

Nous procéderons dans l'ordre à l'analyse des réponses des parents des enfants, puis à celle des adolescents. Lorsque cela est possible, nous comparerons ces résultats à des études locales ou nationales dont nous avons connaissance ou que nous avons conduites.

1. Ce que disent les parents des activités de leurs enfants

Nous avons d'abord posé la question sur les activités sportives, culturelles ou la participation des ASLH de leurs enfants :

⁴ Nous avons procédé à l'analyse les réponses aux questionnaires par le logiciel « *shynxonline* » de l'INJEP, qui indique systématiquement si la relation est significative ou non lorsque l'on croise plusieurs variables. Ce qui n'empêche pas un travail d'interprétation des résultats au quel nous nous sommes parfois livré.

⁵ Phénomène qui consiste à vouloir se présenter sous un jour favorable à un interlocuteur.

- **28 % des parents** déclarent que leurs enfants pratiquent une activité culturelle ;
- **62 %** ont une activité sportive ;
- **25 %** sont inscrits dans un ALSH, soit si l'on y adjoint les réponses au questionnaire jeune (7% d'inscrits chez les collégiens) **32 % des enfants** entre 5 et 12 ans⁶.

Ces premiers éléments indiquent que plus d'un enfant sur trois pratique au moins deux activités, en général une activité sportive et la fréquentation d'un ALSH

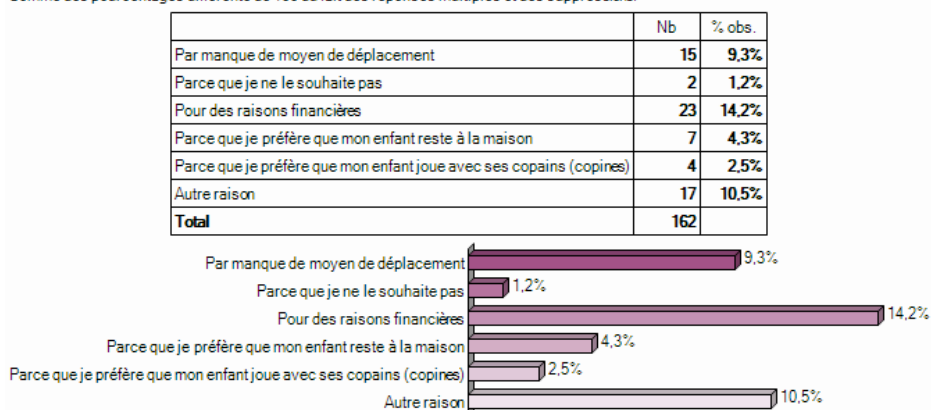
À l'inverse, pour près d'un enfant sur 3 (30 %), les parents déclarent que leur enfant ne fait aucune activité. Si on le compare ce taux à ceux observés sur d'autres communes (Mantes la ville, 2007, à 25 %, Saint-Brieuc, à 20 % en 2005), il s'avère relativement plus fort que sur ces deux villes ou nous avons mené des enquêtes similaires. Nous ne disposons pas de statistiques nationales récentes pour mesurer le taux d'activité moyen des enfants sur l'ensemble de ces activités.

Le taux de fréquentation des ALSH suit la même logique : il est légèrement inférieur à ceux enregistrés (respectivement 35 % et 38 %), il est vrai à 3 et 5 ans de distance sur ces deux villes. Il serait intéressant de comparer ce taux de fréquentation à ceux d'autres villes du département ou de la région, pour voir s'il s'agit d'un phénomène lié au contexte local. On peut dire sensiblement la même chose des activités culturelles, moins pratiquées également à Sedan

Les raisons invoquées par ces derniers sont multiples, mais on remarque que ce sont d'abord les **difficultés financières**, puis les difficultés de déplacement, qui sont les plus fréquemment citées et souvent combinées. Une petite part des parents évoque des questions liées au goût des enfants et le fait qu'ils (les parents) préfèrent les « garder à la maison » (**tableau 1** ci-dessous).

Question 1-5 : Si votre enfant ne pratique aucune de ces activités, pourriez-vous nous dire quelles en sont les raisons ? (donnez 2 raisons au maximum en cochant les cases correspondantes)

Somme des pourcentages différente de 100 du fait des réponses multiples et des suppressions.



⁶ Ce pourcentage est à rapprocher des statistiques transmises sur les rapports d'activités 2008 des trois principaux alsh de la commune : en 2007, les tranches d'âges 6-12 ans représentent environ 1650 enfants et le cumul des effectifs déclarés en ALSH en 2008 par la commune (327), au centre social le lac (190) et au centre social Torcy (« environ 200 ») s'élève à plus de 700 enfants, soit 42 % de l'effectif global de cette tranche d'âge. Le différentiel entre les résultats du sondage et le nombre d'enfants déclarés pose problème. Cet écart pouvait provenir du sondage, et nous avons sur cette question effectué un dépouillement sur la quasi-totalité des répondants : ce pourcentage ne variait pas (25,4 % au lieu de 24,7 %, auquel il faut ajouter les 7,2 % des collégiens, soit 32,6 % au total). Reste un écart de 7 % (soit environ 100 enfants) entre les effectifs déclarés et les résultats du sondage. La seule incidence ici peut venir du choix des écoles soumises à l'enquête, proposées pourtant pour leur représentativité. Reste trois autres causes : la perception parcellaire que les parents peuvent avoir de l'inscription de leurs enfants, notamment quand ceux-ci ne sont pas inscrits de manière régulière en ALSH ; la confusion entre activités sportives ou culturelles et ALSH lorsque celles-ci sont menées dans le cadre d'un ALSH ; enfin l'approximation de certains chiffres : (les environs 200 enfants du centre social Torcy) pose question... C'est sans doute l'effet cumulé de ces éléments qui peut expliquer cet écart.

Les difficultés de déplacement évoquées se justifient dans la mesure où 86% des parents déclarent accompagner leur enfant sur le lieu d'activité, dont plus de la moitié en voiture

On notera dès à présent que le fait de participer ou non à une activité à l'extérieur a une incidence sur le type d'occupation au domicile, ce que nous développerons plus loin.

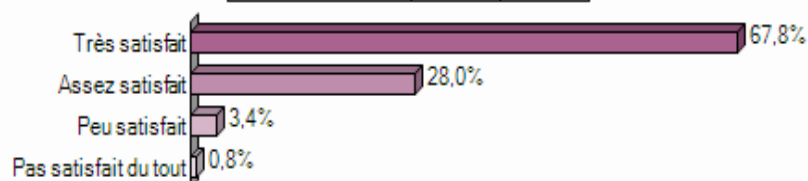
Les améliorations à apporter portent principalement sur les horaires, mais peu d'explications sont données sur les modifications à apporter.

La satisfaction des parents est élevée pour l'activité préférée (voir tableau 2). Notons toutefois que ce déclaratif ne concerne que l'activité préférée des enfants, et qu'on ne peut conclure sur sa seconde activité lorsqu'ils en pratiquent plusieurs. Il y a sans doute lieu d'affiner la question pour une évaluation par domaine d'activité.

Tableau 2.

Question 4 : Par rapport à l'activité préférée qu'il pratique, vous en êtes ?

	Nb	% cit.
Très satisfait	80	67,8%
Assez satisfait	33	28,0%
Peu satisfait	4	3,4%
Pas satisfait du tout	1	0,8%
Total	118	100,0%



Les raisons données de cette satisfaction sont plus nombreuses pour les activités culturelles et sportives que pour les ALSH : on note qu'elles portent sur la qualité de l'encadrement, l'esprit d'équipe et la socialisation développée, le goût de l'enfant pour l'activité elle-même, et « un équilibre par rapport à l'école ».

La majeure partie (78 %) des parents déclarent que leur enfant fait son activité de manière régulière, surtout en ce qui concerne l'ALSH et les activités de type culturel. Certains sports cités témoignent d'une pratique entre pair de manière irrégulière et ponctuelle (football) ou d'une activité dans le cadre de la famille (vélo)

Si l'on détaille le type d'activité culturelle pratiqué par l'enfant, on observe que ce sont principalement des activités de danse pour les filles, et d'apprentissage d'un instrument de musique pour les garçons. Les autres activités citées sont, dans l'ordre le dessin et la peinture, le théâtre, la médiathèque et... la lecture, qui n'est citée que deux fois.

Concernant les activités sportives, elles sont en majorité pratiquées par les garçons, avec une priorité pour les jeux collectifs de balle (football, basket, hand) les arts martiaux et la piscine. Du côté des filles, ce sont les activités de piscine, de danse (à nouveau cité dans les sports...) de GRS, d'arts martiaux qui sont les plus citées. Les autres activités sont le tennis et l'équitation (chez les filles,) et le vélo et le roller chez les garçons.

Concernant la fréquentation des ALSH, ce sont les centres municipaux puis les centres de Torcy cités, puis le centre du lac, enfin des ALSH privés ou extérieurs à la ville qui sont cités dans cet ordre. Ici encore, il ne faut pas procéder à une généralisation de cette observation, compte tenu de l'importance relativement faible du sous-groupe « activité dans le cadre d'un ALSH » (38). Un autre élément est à observer : près de 75 % des enfants inscrits dans un centre de loisirs font aussi une autre activité, principalement sportive⁷.

Nous nous sommes attachés à croiser ces différentes données avec des variables sociales telles que le sexe, l'âge, l'appartenance à un quartier et enfin les loisirs pratiqués à la maison.

La répartition des activités en fonction du genre : les pratiques culturelles dominent chez les filles, même si l'on doit relativiser cette observation au regard de la danse, qui figure aussi bien du côté des activités culturelles que sportives : **tableau 3**

Question 10 bis : Merci de nous précisez si votre enfant est :
Question 1-1 : En dehors des moments où votre enfant est à l'école, fait-il des activités culturelles ou artistiques?

	Une fille		Un garçon		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
oui	30	65,2%	16	34,8%	46	100,0%
non	53	45,7%	63	54,3%	116	100,0%
Total	83	51,2%	79	48,8%	162	



La relation est significative.

Du côté des activités sportives, il existe une quasi-égalité entre la pratique des filles et celle des garçons (voir remarque précédente sur la danse) : **tableau 4**

Question 10 bis : Merci de nous précisez si votre enfant est :
Question 1-2 : En dehors des moments où votre enfant est à l'école, fait-il des activités sportives?

	Une fille		Un garçon		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
oui	47	47,0%	53	53,0%	100	100,0%
non	36	58,1%	26	41,9%	62	100,0%
Total	83	51,2%	79	48,8%	162	



La relation n'est pas significative.

⁷ La réponse concernant les temps de fréquentation (mercredi, petites vacances, etc.) n'a pas pu être exploitée de manière systématique compte tenu du grand nombre de réponses multiples à cette question. On peut néanmoins en conclure que la majeure partie des enfants qui font une activité régulière (dans le cadre d'un ALSH, mais aussi un club sportif ou une association culturelle) la réalise au moins le mercredi et à un autre moment de la semaine ou de l'année.

(La mention « relation non significative » confirme la quasi-égalité de pratiques entre filles et garçons dans le domaine des activités sportives).

Les activités en fonction de l'âge des répondants dénotent :

- Une progression forte des activités sportives en fonction de l'avancée en âge : s'ils ne sont que 15% à pratiquer une activité à 6-7 ans, ils sont déjà plus de 45% à 8-9 ans et plus de 70% au-delà. Ceci est dû au fait qu'il existe un âge minimum pour pratiquer certains sports.
- Une constante au niveau de la pratique des activités culturelles : elles avoisinent les 30% quelque soit l'âge.
- À l'inverse des deux constats précédents, la fréquentation des ALSH est surtout le fait des tranches d'âge les plus jeunes (6 à 9 ans) qui concentre près de 80 % des effectifs.

La répartition des activités en fonction du quartier d'origine

Le tableau qui suit met en évidence un constant que l'on retrouvera aussi chez les adolescents : c'est le quartier de Torcy Cités et ville qui culmine en ce qui concerne les activités sportives et la fréquentation des ALSH

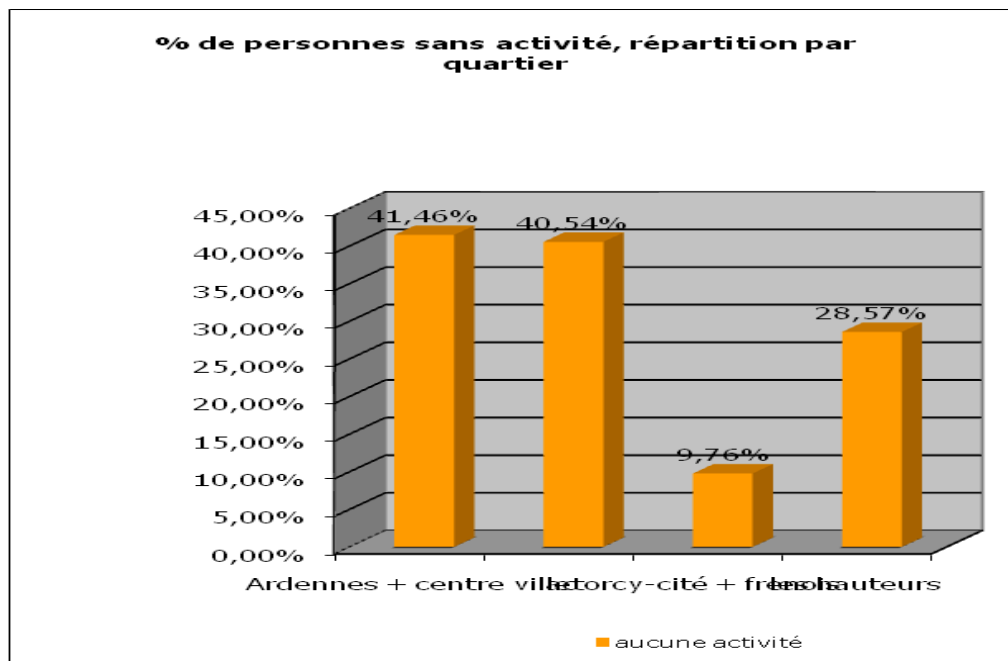
Le quartier qui semble le plus absent des pratiques culturelles, sportives ou la fréquentation d'un ALSH est le quartier Ardennes.

Enfin on constate une équivalence sur tous les autres quartiers des pratiques culturelles.

REPARTITION PAR QUARTIERS			Plusieurs réponses possibles					
			activité culturelle?		activité sportive?		ALSH	
quartier			oui	non	oui	non	oui	non
Total	centre	ville	11	30	20		5	35
Ardennes								
%AGE			27 %	73 %	49 %	51 %	12,5	87 %
Total Quartier du Lac			9	28	18	19	5	31
% AGE			24 %	76 %	49 %	51 %	14 %	86 %
Total Quartier Torcy			9	32	31	10	19	20
%AGE			22 %	78 %	76 %	24 %	49 %	51 %
Total haut			2	5	5	2	1	6
% AGE			29 %	71 %	71 %	28 %	14 %	86 %

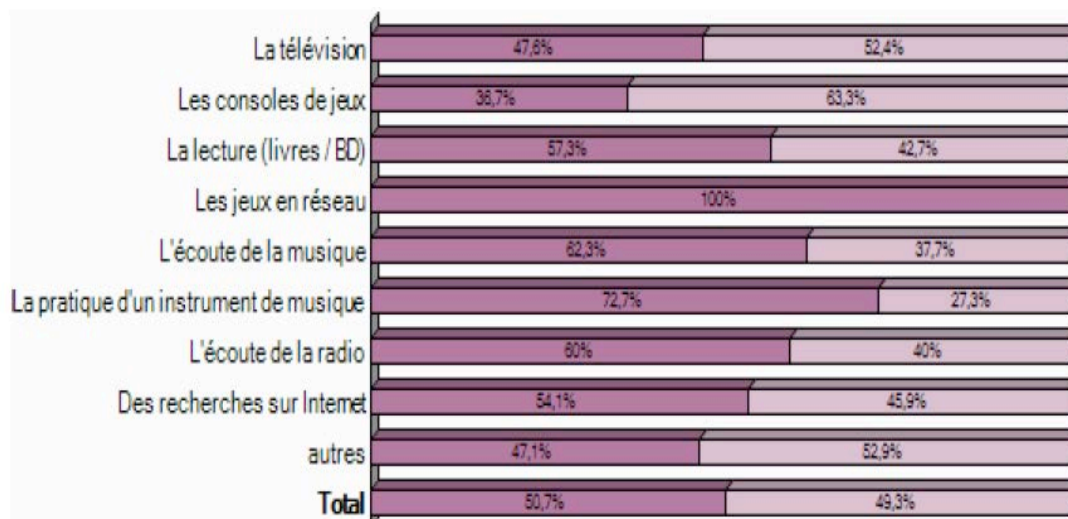
Nous avons corrélé cette observation avec celle des parents qui déclarent que leur enfant ne fait aucune activité, et les constats se recourent :

Le quartier où il existe le moins d'enfants sans activité est celui de Torcy cités, tandis que ceux qui en ont le plus est celui d'Ardennes (où n'est déclarée aucune activité culturelle) et du centre-ville, à égalité avec le Lac.



Sur les pratiques culturelles domestiques des jeunes : la question de genre

On observe des différences sur les activités à la maison en fonction du genre : les filles privilégient la lecture, la pratique d'un instrument de musique, l'écoute de la radio, et les jeux en réseau (? 3 réponses seulement...), tandis que les garçons sont des accros des consoles de jeux...



La relation est significative.

L'observation suivante concerne la relation entre leurs activités extérieures et celle qu'ils pratiquent à la maison.

RÉPARTITION PAR TRANCHES D'ÂGES des activités à la maison

	total tranche	total TV	consoles	lecture	jeux en réseau	écoute musique	pratique instrument	écoute radio	recher. internet	autres
Tranche 6-7 ans	60	42	34	36		11	3	2	10	22
%	100	70,00 %	56,67 %	60,00 %	0,00 %	18,33 %	5,00%	3,33 %	16,67 %	36 %
Tranche 8-9 ans	60	39	36	23		26	4	4	14	18
%	100	65 %	60,00 %	38,33 %	0,00 %	43 %	6,67 %	6,67 %	23, %	30,%
Tranche 10-12 ans	42	24	20	23	0	16	4	4	13	11
%	100	57 %	47,62 %	54,76 %	0,00%	38,10 %	9,52 %	9,52 %	30,95 %	26%

Totaux

Deux enseignements : regarder la télévision diminue avec l'âge, tandis que l'utilisation d'Internet s'accroît. L'écoute de la musique est privilégiée par les tranches d'âges au-delà de 7 ans, tandis que les jeux de société (la majorité de l'item « autres ») sont encore pratiqués

Pratique d'une activité à la maison et activité extérieure ou non

Total échantillon : 162											
	échantillon	total TV	consoles	lecture	jeux en réseau	écoute musique	pratique instrument	écoute radio	recherches internet	autres	
Ne pratique rien	44	27	25	17	0	14	1	4	8	14	
% age	100	61 %	57 %	39 %	0,00	32 %	2%	9%	18 %	32%	
Ayant une pratique	118	78	65	65	0	39	10	6	29	37	
% age	100	66 %	55 %	55 %	0,00	33 %	8 %	5 %	25 %	31 %	
			Écart =	16 %							

Deux enseignements sont à tirer de ce tableau : la pratique de la lecture et l'utilisation d'internet sont favorisées par une activité sportive culturelle ou en ALSH.

Les autres constats sont réalisés sur des sous échantillon trop faibles pour interpréter les résultats.

2. Ce que disent les jeunes de leurs pratiques

D'emblée les réponses des ados sur leurs activités culturelles, sportives ou ALSH apparaissent cohérentes avec celles de leurs cadets ; il sont :

- **25%** à déclarer avoir une activité culturelle
- **62%** à avoir une activité sportive
- **Et seulement 7 %** (15) à fréquenter un centre de loisirs. Cette fréquentation concerne essentiellement des jeunes de 11 et 12 ans. Très peu de jeunes de 13 ans et + fréquentent l'un des ALSH(4). Les ALSH cités sont la MJC Calonne (?), le centre social Torcy cités, et celui du Lac.⁸

On constate également une grande stabilité dans la proportion des jeunes qui déclarent n'avoir aucune activité organisée : ils sont 33 % dans ce cas, ce qui est quasiment identique à la proportion

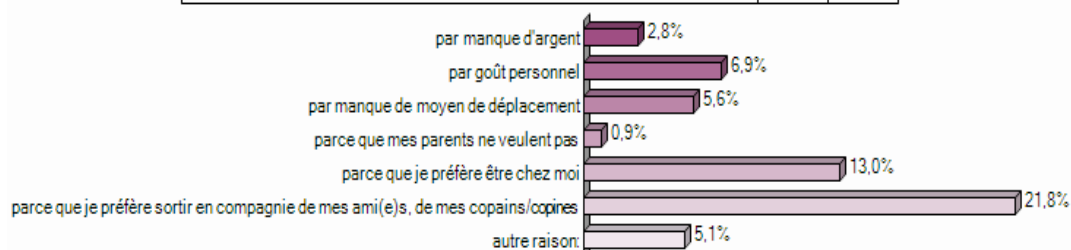
⁸ Avertis par le sondage précédent s'adressant aux parents d'enfant, nous avons effectué la même opération, portant sur 80 % des questionnaires exploitables : les trois derniers % ne varient pratiquement pas (de l'ordre de + ou - 1 %). Mais comme on l'a vu précédemment, ces 7 % sont à ajouter au 25 % des parents des enfants des classes primaire, soit 32 % au total.

des 6-11 ans. En revanche, les raisons de cette inactivité sont très différentes, comme l'indique le tableau qui suit :

question 1-7: Si vous n'avez aucune de ces activités, pourriez-vous nous dire quelles en sont les raisons? (donnez deux raisons au maximum, en cochant les cases correspondantes.

Somme des pourcentages différente de 100 du fait des réponses multiples et des suppressions.

	Nb	% obs.
par manque d'argent	6	2,8%
par goût personnel	15	6,9%
par manque de moyen de déplacement	12	5,6%
parce que mes parents ne veulent pas	2	0,9%
parce que je préfère être chez moi	28	13,0%
parce que je préfère sortir en compagnie de mes ami(e)s, de mes copains/copines	47	21,8%
autre raison:	11	5,1%
Total	216	



Ce sont d'abord des raisons personnelles et de socialisation entre pairs qui sont évoquées (goût personnel, rester chez soi et sorties avec ses ami-e-s, tandis que les questions d'argent et de déplacement sont minimisées. Les jeunes combinent fréquemment deux raisons pour expliquer les raisons de leur choix et affirmer son caractère très personnel⁹

Il faut souligner qu'en ce qui concerne ces différents pourcentages, il n'existe pas à notre connaissance des études nationales récentes qui agrègent les données culturelles, sportives et ALSH pour ces tranches d'âges (11-16 ans) et surtout qui portent sur les raisons de l'inactivité externe des jeunes de cette tranche d'âge. Les seuls éléments de comparaison dont nous disposons sont issus des données locales que nous indiquons plus haut (Mantes-la-Ville en 2007 et Saint-Brieuc en 2005). De ce point de vue, le taux d'inactivité (déclaré) des adolescents de Sedan est supérieur à celui constaté sur ces deux villes, il est vrai à 3 et 5 ans de distance (respectivement 23 % et 26 %).

La variable temporelle est très importante, car beaucoup de jeunes ont aujourd'hui une très forte pratique d'Internet et des réseaux sociaux, comme on le verra sur les activités domestiques ou à la médiathèque, et ce que soulignent de nombreuses études sur l'engouement des jeunes au Web et au Web2.0, qui peut aller jusqu'à des formes d'accoutumance.

Comme pour les plus jeunes, **les adolescents déclarent être satisfaits ou très satisfaits** de leur activité préférée :

- 95% de « top-top » à bonne, et une note moyenne de 5.5 sur 6 ;
- cette appréciation est encore très positive pour la seconde activité citée (lorsqu'elle existe) : (90 % et une note moyenne de 4.9 sur 6) ;
- et bonne pour la troisième (58 % de positif et une note de 3.5 sur 6).

⁹ Le total figurant dans le tableau est l'échantillon total et non le nombre des réponses, égal à 121. Considérant que 55 jeunes ont déclaré n'avoir aucune activité, la moyenne du nombre de réponses par individu est supérieure à 2.

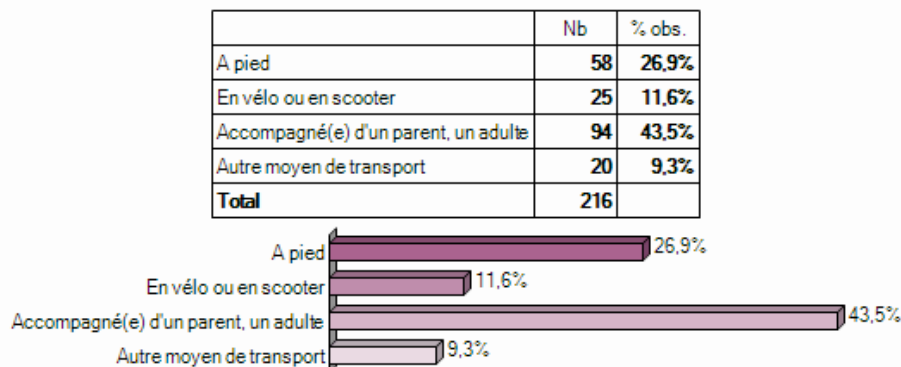
Les 3 principaux moments de réalisation de ces activités sont : après le collège ou le lycée (41 %), Le mercredi (38%), Le samedi ou le dimanche (37 %), enfin, pendant les petites vacances (33 %). Ils sont près de 90% à faire une activité au moins une fois par semaine

Enfin, près de la moitié des jeunes qui ont une activité la réalise au sein d'une association et près du tiers le font entre amis. Les autres ne donnent pas d'explications

Leurs modes de déplacement sont assez classiques, comme le montre le tableau suivant :

Question 7: Pour pratiquer cette activité, vous vous déplacez:

Somme des pourcentages différente de 100 du fait des réponses multiples et des suppressions.



Les jeunes sont encore très dépendants des parents ou du mode de locomotion personnel (et écologique...) pour se déplacer. Cette dépendance est à rapprocher de l'âge, les plus jeunes étant presque toujours accompagnés par les parents. Mais la même question posée sur les autres sites (Mantes et Saint-Brieuc) auprès de jeunes du même âge avait donné des réponses de modes de déplacement plus autonomes (25 % pour le vélo et le scooter).

Comme pour les parents des enfants, **les améliorations à apporter** portent sur l'aménagement des horaires, sans que l'on puisse savoir de quoi il s'agit.

Les activités souhaitées sont soit des activités qui existent déjà, mais c'est l'équipement qui est en cause (piscine...), soit les activités sportives ou culturelles qui existent, mais ne semblent pas connues par les jeunes. Une liste de ces activités figure en annexe 5. Mais il est important de souligner que ces souhaits proviennent pour moitié de ceux qui ne font pas d'activités, et pour moitié de ceux qui en font déjà au moins une...

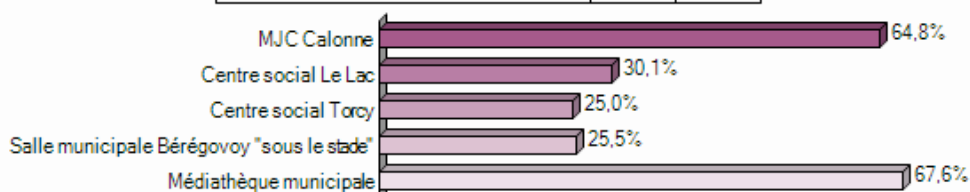
Les réponses aux questions suivantes, qui portent **sur la connaissance et la fréquentation, des équipements culturels et sociaux de la ville de Sedan**, sont intéressantes à plusieurs titres :

- **Sur la connaissance de ces équipements**, on peut dire que la majorité des jeunes connaissent au moins la MJC Calonne (65 %) et la médiathèque (68 %), comme l'indique le tableau suivant :

Question 10-1: Parmi ces équipements, cochez ceux que vous connaissez

Somme des pourcentages différente de 100 du fait des réponses multiples et des suppressions.

	Nb	% obs.
MJC Calonne	140	64,8%
Centre social Le Lac	65	30,1%
Centre social Torcy	54	25,0%
Salle municipale Bérégovoy "sous le stade"	55	25,5%
Médiathèque municipale	146	67,6%
Total	216	



Toutefois, la faiblesse relative des autres équipements doit être relativisée, dans la mesure où près de la moitié des répondants ne résident pas sur Sedan. Ces équipements de ville ou de quartier sont principalement connus par les jeunes de ces quartiers ou de Sedan.

- Sur la **fréquentation de ces équipements**, les taux de réponse positive sont très différents. Ainsi :

Équipement	Connu	Fréquenté	Ratio fréquenté/connu
médiathèque	67 %	28 %	0.42
Mjc Calonne	65 %	12 %	0.18
Salle Bérégovoy	25 %	3 %	0.12
Centre social Le lac	30 %	6 %	0.20
Centre social Torcy cités	25%	7%	0,28

Le différentiel entre la connaissance et la fréquentation de ces lieux est très certainement dû soit au fait « qu'ils en ont entendu parler », soit elle est liée à une fréquentation antérieure.

Seule la médiathèque continue à être fréquentée régulièrement par la moitié des jeunes qui la connaissent, surtout pour des activités autour de la télévision, des réseaux sociaux, les consoles de jeux, l'écoute de la musique et la lecture (dans l'ordre d'importance de ces citations). On retrouve les mêmes activités pratiquées dans les autres équipements, ce qui permet de penser que lorsque les ados n'ont pas la possibilité d'avoir accès à ces médias (sauf télévision), ils viennent dans ces équipements. Ici encore on perçoit l'engouement que suscitent ces nouvelles façons de communiquer ou de jouer. Les jeunes sedanais ne sont pas une exception, puisqu'on retrouve les mêmes tendances tant au niveau d'autres territoires enquêtés (de la Charente maritime à l'Alsace, en passant par la Touraine ou à la banlieue parisienne) qu'au niveau national.

- **Reste une question : pourquoi la différence entre la connaissance et la fréquentation de ces lieux est-elle si marquée ?** Il y a trois explications possibles et complémentaires :

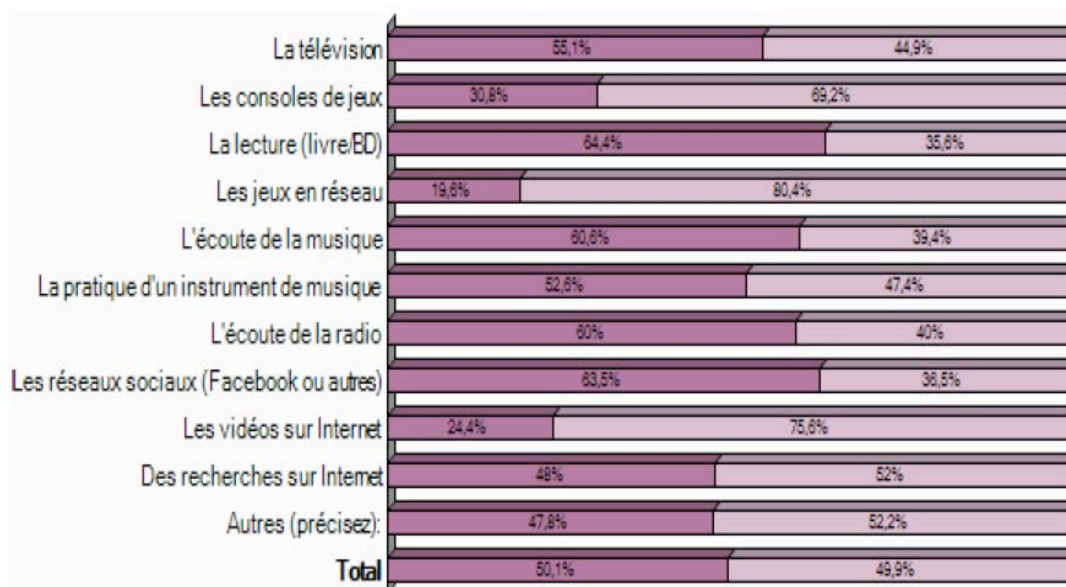
- D'abord, la constitution de l'échantillon répartie à parité entre Sedanais et non sedanais induit une moindre connaissance et fréquentation de ces derniers, qui pèse sur les réponses de l'échantillon global.

- Ensuite parce que certains de ces équipements sont de proximité, qu'ils s'agissent des centres sociaux, ou de par sa situation, de la salle Bérégovoy. Ce sont d'ailleurs les jeunes qui habitent dans les quartiers d'implantation de ces équipements qui les connaissent et les fréquentent.

- Enfin, et ce nous semble l'explication la plus essentielle, parce qu'aucun de ces équipements, sauf sans doute la médiathèque, par sa situation centrale et la variété des actions et supports qu'elle développe, ne s'adresse en priorité à ces ados des années collège ou du début des années lycée. Après les ALSH et avant la salle Bérégovoy ou la MJC Calonne, il n'y a pas d'équipements et d'équipes dédiés à ce groupe générationnel. Nous aurons l'occasion d'y revenir dans nos conclusions.

Nous avons enfin procédé à plusieurs croisements de variables, comme pour les parents des enfants (sexe, âge, lieu d'habitation, activités culturelles domestiques) en ajoutant la Catégorie professionnelle et socioprofessionnelle (CPS, anciennement CSP) des parents. Nous faisons figurer dans les pages suivantes les résultats les plus probants.

La répartition des activités culturelles domestiques par genre



La relation est très significative.

Filles

Garçons

Ce graphique indique que les activités culturelles domestiques les plus pratiquées par **les filles sont la lecture, l'écoute de la musique, de la radio et les réseaux sociaux. Chez les garçons, ce sont la télévision, les consoles de jeux, les jeux en réseau et les vidéos sur internet** qui sont les plus pratiqués. Les activités sont équivalentes pour la pratique d'un instrument de musique, et les recherches sur l'Internet.

Ces observations locales ne sont pas sensiblement différentes de celles faites dans l'étude nationale sur les pratiques culturelles des jeunes français en 2009¹⁰.

La répartition par genre des activités

Répartition par genre : l'activité préférée est-elle culturelle ou sportive ?									
<i>63 filles ont une activité, et 80 garçons.</i>									
total filles	ayant une activité culturelle	dont l'activité préférée est culturelle/art	ayant 1 activité sportive :	dont l'activité préférée est un sport :	total garçons	ayant activité culturelle/art	dont l'activité préférée est culturelle/art	ayant 1 activité sportive :	dont l'activité préférée est un sport :
63	41	29	47	34	80	26	6	79	74
100	65 %	46 %	75 %	54 %	100	33 %	8 %	99 %	93 %

Trois enseignements :

- Globalement c'est le groupe des filles qui déclare moins d'activité que celui des garçons : elles ne sont que 55 % (63), contre 78 % (80) pour les garçons.
- On arrive à un pourcentage étonnant de garçon déclarant faire une activité sportive : 99 %, sujet à caution (voir le phénomène de désirabilité sociale).
- Les filles sont plus équitablement réparties entre activités culturelles et sportives, tant du point de vue des activités pratiquées que de celle qui est préférée.

Les raisons de l'absence d'activités : les différences selon le genre et l'âge

Par genre	filles	garçons	par âge	10-13 ans	10-13 ans	14-18 ans	14-18 ans
nb pers.	51	22	nb pers.	30	%	43	%
Par goût personnel	27 %	5 %	par goût personnel	5	17 %	10	23 %
Préfère sortir avec ses amis	63 %	68 %	préfère sortir avec ses amis	18	60 %	29	67 %
Préfère être chez soi	33 %	50 %	préfère être chez soi	18	60 %	10	23 %

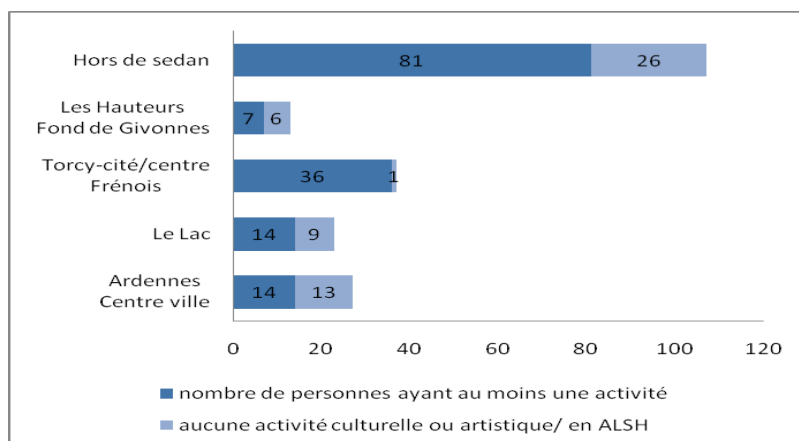
Les filles n'ont pas d'activités par goût personnel, tandis que les garçons préfèrent sortir avec leurs amis, ou encore rester chez eux. **Les effets cumulés du goût personnel et de la sortie entre ami(es) concernent 9 filles sur 10** qui n'ont pas d'activités. Cette observation est néanmoins à rapprocher

¹⁰ Voir en particulier [Enquête sur les pratiques culturelles et les loisirs des jeunes](#), Jeunesse ouvrière chrétienne - Pascal Verbèke (Cahiers de l'atelier), mars 2009 et les pratiques culturelles des français, La Documentation française, octobre 2009. Il est cependant difficile d'avoir une approche détaillée sur la tranche d'âge considérée ici.

d'une demande plus forte de nouvelles activités notamment culturelles chez les filles. Mais on ne peut nier l'importance de la socialisation entre pairs à la période de l'adolescence.

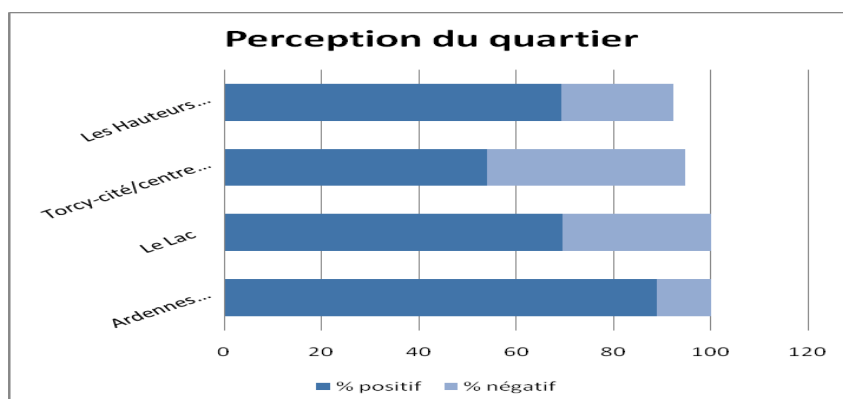
Sortir avec les amis concerne les 2/3 des 14-17 ans, mais cette pratique commence très tôt, dès 11 ans pour 6 jeunes sur 10.

Répartition de l'activité/inactivité par quartier



Si l'absence d'activités est relativement équivalente entre les jeunes habitants Sedan et hors Sedan, la différence est significative selon les quartiers de Sedan : si sur les quartiers des Hauteurs et Ardennes centre ville, la proportion de jeunes avec une activité et sans activité est à peu près identique, elle devient positive sur le quartier du Lac, et **atteint un sommet (97 % des jeunes) à Torcy cités**. Ce sont surtout les pratiques sportives qui sont citées par les jeunes de ces quartiers.

Perception de leur quartier par les jeunes

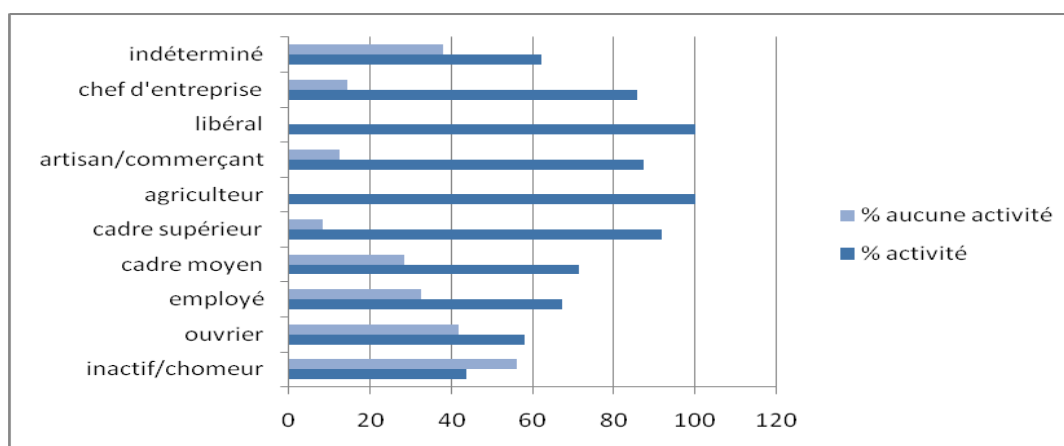


À Sedan, **les adolescents ayant une image positive** de leur quartier le décrivent souvent comme agréable, accessible, animé, rassurant et gai. **Les adolescents ayant une image négative** de leur quartier le décrivent souvent comme bruyant, désagréable, inquiétant, un peu plus rarement comme isolé ou dangereux.

Hors Sedan, **les adolescents ayant une image positive de leur quartier** le décrivent généralement comme calme, agréable, gai et rassurant. Ils considèrent parfois que leur quartier comme isolé ou désert.

Les adolescents ayant une image négative de leur quartier le décrivent souvent comme calme, ennuyeux, triste, désert et isolé, et parfois bruyant.

Répartition de l'activité/inactivité des jeunes en fonction de la CPS de leurs parents



La proportion des jeunes ayant une activité est positive pour toutes les CPS des parents, sauf pour les inactifs et les chômeurs. On perçoit là l'impact que peut avoir la situation économique dégradée des parents sur l'activité sportive ou culturelle des adolescents. Cette proportion est aussi plus faible chez les fils ou filles d'ouvriers et d'employés que chez les cadres, les commerçants ou les professions libérales.

En conclusion de cette partie consacrée à l'analyse des publics et de leurs besoins, nous devons tirer six enseignements :

1. Que ce soit du côté des parents des enfants comme chez les adolescents, ceux qui pratiquent une activité expriment en général leur satisfaction et n'ont que peu de suggestions à faire pour les améliorer, sauf en ce qui concerne les horaires
2. Il existe une certaine cohérence entre les déclarations des parents concernant leurs enfants et celle des adolescents sur la nature des pratiques (majoritairement sportives), et le type de public concerné par les ALSH, qui s'adressent principalement à des 6-9 ans, à des garçons, et devient marginal dès 10 ans. Il existe ainsi une certaine continuité générationnelle entre les enfants et les adolescents qui pratiquent une activité organisée, et les enfants et les adolescents qui ne pratiquent pas.
3. Cette observation sur l'activité en fonction des genres se confirme sur le public des 11-17 ans : les filles font moins d'activités organisées que les garçons, mais pratiquent presque autant d'activités culturelles et artistiques que sportives, tandis que les garçons accroissent ces dernières entre 11 et 14 ans.
4. La proportion des « enfants et adolescents inactifs » est supérieure à ce qui a été constaté sur d'autres sites et dans des villes équivalentes, même si cette comparaison doit être relativisée par les dates différentes d'observation¹¹. Néanmoins, il convient d'insister sur le fait que cette inactivité déclarée recoupe des situations liées à l'âge (elle augmente), au genre (les filles sont plus concernées que les garçons), au lieu de résidence (proportion allant du simple au double en fonction du quartier) et surtout au CPS des parents, ou les écarts sont très significatifs entre inactifs et chômeurs, les catégories médianes et les catégories cadres.

¹¹ Sous réserve également des observations que nous faisons en note 6, page 15.

5. Les observations réalisées sur les activités culturelles domestiques confirment qu'il existe une différence dans la fréquence et la nature de ces activités : plus passive (télévision), plus centrée sur l'utilisation d'Internet (web 2.0, vidéos sur Internet, jeux en réseau) et sur les jeux en réseau pour les enfants et ados « inactifs » à l'extérieur.
6. Si les équipements culturels et socioculturels sont bien connus par 30 % à 70 % des adolescents, très peu d'entre eux les fréquentent, sauf en ce qui concerne la médiathèque. Cela pose la question de l'adresse de ces structures à ces tranches d'âges : elle n'existe pas de manière spécifique ou n'est pas connue d'eux. À Sedan comme ailleurs, peut-on se contenter du constat que ces tranches d'âges (et surtout les filles) ne se sentent pas concernées ou intéressées par ce qui est proposé dans ces structures, si aucune réflexion n'est menée à l'échelle du territoire par les acteurs pour résoudre cette déficience ?

II. LES ACTEURS



1. Le centre social Torcy cités, ses actions, son organisation et son fonctionnement

Au moment où nous avons réalisé notre enquête de terrain sur cette structure, elle traversait une crise importante :

- Le directeur était parti depuis juillet 2009 et n'a été remplacé qu'en avril 2010. ¹²Si cette situation n'est pas exceptionnelle dans les centres sociaux, il aura fallu attendre 8 mois avant la nomination d'un nouveau directeur.
- Le centre devait renouveler avec la CAF son contrat d'objectifs 2010-2013, mais compte tenu de l'absence de son directeur, le diagnostic partagé, qui devait définir les besoins et les orientations du centre pour ces années, n'avait pas encore débuté.
- Le centre éprouvait des difficultés à boucler son budget 2009, et surtout la non-pérennisation de certains postes en 2010 remettait en cause la continuité des actions, principalement sur le secteur enfance jeunesse pour l'année à venir

C'est au cours de la seconde visite (la première a eu lieu en septembre et la seconde en octobre) aux représentants du CA et de l'équipe que nous avons pu alerter la municipalité, puis la CAF de la situation extrêmement délicate dans laquelle se trouvait le centre social de Torcy cités (affaire du financement par le FACEJ-ZUS¹³).

La conjonction de ces trois problèmes montre d'emblée qu'en l'absence d'une direction, le centre se trouve dans une situation de fonctionnement difficile, et surtout que les instances dirigeantes ont du mal à anticiper les situations qui mettent en péril certaines activités du centre. Nous ne remettons pas en cause la légitimité du CA, ni la compétence des équipes qualifiées et relativement stables, mais nous posons la question de leur capacité à réagir, à informer et à alerter les autorités compétentes et les financeurs dans des délais raisonnables sur des difficultés futures et prévisibles de longue date.

Il faut ajouter qu'au-delà de ces questions, il nous a été difficile d'obtenir des entretiens approfondis avec le CA et les membres de l'équipe, et que les documents qui nous ont été remis dénotaient une certaine ancienneté (rapport d'activités 2006, un organigramme ancien et un document préparatoire de l'ancien directeur sur les pistes à explorer pour le futur projet du centre). Le rapport d'activités 2008 ne nous été remis qu'en avril 2010 (par l'intermédiaire du directeur des sports et des affaires scolaires) et c'est principalement à partir de ces derniers éléments que nous avons pu nous faire une idée plus précise de ses acteurs et de leurs actions.

L'analyse des comptes de la structure permet de se faire une idée sur l'évolution de sa structure financière et par la même de ses activités

On doit d'abord constater que le budget du centre social Torcy cités baisse de manière régulière depuis 2006 : - 4 % de 2006 à 2007, - 7 % de 2007 à 2008, et - 6 % entre 2008 et le prévisionnel 2009. Sur la période 2006 à 2009, le budget du centre a donc diminué de 155 000 € en valeur, et de 16 % en proportion. Cette diminution affecte tous les produits (remboursement des services, subventions

¹² Que nous avons rencontré, mais en qualité d'élu et non dans sa fonction de direction...

¹³ La question était alors de savoir comment pérenniser au centre de Torcy cités trois postes d'animateurs recrutés en contrats aidés puis en CDD et qui travaillent sur des projets ALSH très intéressants (environ 40 000 €). En réalité, il s'agit de la reconduction en 2010 de cinq postes d'animateurs (contrats d'insertion sur le pôle enfance, un référent par tranche d'âge), soit cinq postes annualisés de 22 heures (13 000€/ poste, soit 65 000 €/ an au total).

d'exploitation...) à trois exceptions près, celles des trois plus gros financeurs (CUCS, CAF, et ville) qui demeurent stables ou augmentent : la commune de Sedan a ainsi vu sa participation augmentée de près de 14 % entre 2006 et 2009¹⁴.

On peut dès lors supposer que cette diminution affecte également l'activité du centre, dont le moindre des paradoxes n'est pas que dans le même temps, les locaux du centre ont été totalement reconstruits, sa surface d'activités augmentée, tandis que la population du quartier diminuait, notamment par son opération de réhabilitation et de reconstruction de logements neufs.

Les rapports sur les activités du centre donnent malheureusement peu d'informations sur leur évolution. On se bornera ici aux activités qui concernent les enfants et les jeunes, les actions sur la petite enfance et la famille ne faisant pas l'objet de notre mission. On peut néanmoins constater que pour le secteur de la petite enfance, des chiffres précis de fréquentation ont été donnés, un règlement intérieur de la halte-garderie a été produit, mentionnant en particulier les conditions d'accueil, les heures d'ouverture, la qualification du personnel, l'implication des familles et les règles de fonctionnement.

Il n'en va pas de même pour les actions en direction des enfants et des jeunes. Certains chiffres sont donnés sur la fréquentation de l'ALSH (« 200 enfants du quartier de 3 à 12 ans, – ils étaient 245, sans autres détails, en 2006 » – sur la fréquentation en demi-journées enfants en 2008 et sur le nombre de participants et sur les séjours en mini camps) ou encore sur les jeunes (« 160 jeunes touchés, dont 70 % de garçons et 60 % de jeunes de moins de 18 ans » – ils étaient « 145 jeunes dont 65 % de garçons et 60 % de moins de 18 ans » en 2006...), mais tout cela nous paraît bien approximatif et manque de rigueur. On a le sentiment que les rapports d'activités sont des « couper-coller » réalisés d'une année sur l'autre sans véritable apport et réflexion non seulement sur l'évolution de la fréquentation, mais aussi sur l'incidence et les conséquences de ces actions sur les publics

Notre évaluation ne procède pas d'une logique du chiffre, mais nous pouvons nous étonner de l'approximation des données sur la fréquentation au regard de l'exactitude de la comptabilité et de la comparaison financières. Qui plus est, aucune indication n'est donnée sur l'évolution de la fréquentation d'une année sur l'autre et sur les conséquences en termes d'encadrement ou de qualité du service rendu. Les contraintes liées à l'évolution des financements ne sont pas citées, de sorte qu'on peut penser que tout se déroule normalement et conformément aux orientations et aux objectifs définis, sans aucune difficulté de réalisation. On peut aussi dire qu'il n'est nulle part fait mention du contrat d'objectifs défini avec la CAF, comme s'il allait de soi que ces réalisations prouvent qu'elles rentrent dans ce cadre.

Sur un plan plus qualitatif, la nature des écrits et des documents produits ne permet pas non plus de renseigner sur la qualité de l'offre et sur les besoins satisfaits. Si les objectifs figurent, les résultats se bornent à énumérer des activités diversifiées, mais peu définies dans le détail, et des intentions éducatives (« la vie en collectivité, l'autonomie, l'ouverture d'esprit » pour les séjours et les mini camps) dont on se demande si et comment elles ont été atteintes. Nos observations sont du même ordre concernant le secteur jeune où les « objectifs généraux » (très...) sont donnés à l'issue du rapport, mais semblent ne concerner que les séjours, sans qu'aient été rappelés les objectifs des autres actions au centre et sans qu'on puisse lire une indication sur leur degré d'atteinte.

¹⁴ Cette évolution de la structure du financement n'est évoquée nulle part comme source de problème, ou a minima comme interrogation sur les conséquences de l'accroissement ou du tarissement de ces sources.

Sur le plan de l'organisation, nous avons également été surpris de constater que l'organigramme qui nous été remis datait de 2007, et qu'il nous a fallu le modifier en fonction des informations données par une salariée assurant (en partie et sans délégation) l'intérim du directeur. On ne dispose pas sur les rapports d'activités des informations essentielles en termes de nombre de personnes travaillant au centre, des personnels à temps partiel et à temps complet, les horaires d'ouverture de la structure, de temporalité des activités, en encore de lieu et de condition de réalisation des activités... Enfin, nous n'avons trouvé aucune rubrique faisant état d'un partenariat construit avec d'autres structures, ce qui pourtant semble être le cas (il est vrai notamment depuis 2009 avec la MJC Calonne). Encore une fois, on peut difficilement se faire une idée de l'intensité et de la nature du travail réalisé, et du mode d'organisation mis en place.

Nos propos ne visent pas à remettre en cause la structure, mais bien à mettre en évidence ce qui se dégage des propos tenus (très peu) et des éléments qui nous ont été transmis et qui entachent ses réalisations d'une sensation de flou, de légèreté, d'inachevée ou d'improbable, sans doute renforcée par la situation du centre entre septembre 2009 et janvier 2010. Ce qui est en cause, c'est la manière dont ses activités sont relatées et renseignées et non les activités elles-mêmes. La distance qui est la nôtre ne nous permet pas de juger de la légitimité et de la réalité du travail accompli, mais elle permet de juger de la manière dont il est restitué à autrui. Nos propos visent par contre à dessiner les contours de nécessaires progressions à envisager et à mettre en œuvre rapidement.

Ces constats peuvent servir d'aiguillon pour le nouveau projet du centre social Torcy cités, auquel nous espérons que cette évaluation pourra contribuer à préciser les contours. Il doit selon nous répondre à trois questions :

- Comment le centre social va-t-il être géré afin de répondre aux besoins des populations qu'il touche ou souhaite toucher et comment mieux en rendre compte ?
- Comment l'évolution de la population s'installant à proximité du centre va-t-elle être prise en compte dans le nouveau projet du centre social, équipement neuf et attrayant dans un quartier en pleine transformation ?
- Comment le centre va-t-il construire son identité, en complément des autres équipements socioéducatifs et culturels du territoire de la ville de Sedan ?

1.1. L'équipement, le territoire d'intervention du centre social Torcy cités

Le centre social Torcy cités est un équipement vaste et neuf (octobre 2008). L'architecture du nouveau lieu donne un sentiment d'ouverture, d'espace et de confort, qui tranche peut-être avec l'aménagement intérieur : si tout est prévu pour favoriser l'accessibilité (de plain pied, large ouverture des portes, vaste couloir) la superficie d'activités nous semble réduite, sauf en ce qui concerne la halte-garderie et la salle polyvalente. Ajoutons toutefois que le centre dispose toujours d'une partie des anciens locaux (qu'il ne nous a pas été donné de visiter), ce qui permet d'augmenter assez sensiblement sa capacité d'accueil et d'activités

Le centre Torcy cité conserve son appellation de centre social, mais il est désormais intégré à la maison de quartier Claude Georquin, dont la destination et l'identité ont été définies par le monsieur maire actuel lors de son inauguration en 2008 : *« Cette maison sera un lieu d'animation de la vie sociale, répondant aux besoins multi-générationnels et favorisant les échanges inter-quartiers ; un lieu de mixité ouvert à tous et à toutes réunis autour de projets éducatifs, culturels et festifs. »*

De fait, le centre social Torcy devient une entité associative de la Maison de quartier, ce qui dessine des orientations nouvelles pour le projet futur du centre social : espace public et espace associatif, construit autour des échanges entre quartiers, autour d'une mixité ouverte sur les projets éducatifs,

culturels et festifs. Ce qui nous semble essentiel, c'est que le centre social saisisse l'opportunité de la rénovation de son équipement, du renouvellement urbain et de son intégration à la maison de quartier pour penser son identité et son développement futur.

À titre d'illustration, le centre social de Torcy cités a développé jusqu'en 2009 des relations privilégiées et des prestations sur la commune voisine de Donchery. Elle a « externalisé » une partie de ses compétences. Cette ville s'étant désormais dotée d'un équipement, **l'équipe du centre devrait recentrer ses relations avec les autres équipements de la commune, associatifs ou publics, afin d'accroître la complémentarité de l'offre de services aux habitants et plus particulièrement aux générations et aux genres** qui occupent une place marginale (nous pensons en particulier aux ados et aux filles).

1.2. Les modes de communication et de connaissance du centre

Au plan de la communication avec le public, le centre semble communiquer principalement au travers du bouche à oreille lié à l'ancienneté de son implantation, à sa notoriété et à public traditionnel qui « habitait le quartier ». On peut dire que sur le plan de sa fréquentation régulière, cette méthode a porté ses fruits : même si l'on peut noter, par recoupement, une légère baisse de fréquentation liée à un effet mécanique de l'évolution de la population, le centre est bien connu par les parents, fréquenté par les enfants et encore reconnu par la majorité des ados qui y habitent.

Mais une nouvelle population arrive ou va s'implanter et il paraît essentiel de développer les relations et la communication avec ce nouveau public potentiel, par d'autres moyens, qu'il s'agisse de montrer l'exemplarité de certaines actions ou la qualité de l'équipement, de développer des contacts de type porte à porte ou d'utiliser des moyens modernes de communication, bref de faire un travail sur l'image du centre. Du point de vue de l'exemplarité, l'existence de la halte-garderie constitue un atout majeur, parce qu'elle représente une valeur ajoutée au niveau de la petite enfance et peut constituer le socle d'actions qui pourraient être conçues dans la continuité des âges de la vie et des générations (petite enfance/enfance, jeunes et parents).

Nous n'insisterons pas sur **les relations et la communication entre l'association du centre Torcy cités et ses partenaires bailleurs** : nous avons suffisamment dit leur insuffisance, surtout en période de crise annoncée, entre la municipalité et l'association, avec la CAF aussi, et nous n'avons pas d'éléments portant sur les relations de l'association avec le CUCS. Ce déficit nuit à la crédibilité du centre et ne permet pas d'instaurer un climat de confiance. Mais d'une manière plus générale, c'est aussi à la municipalité de se donner les moyens d'agir auprès des associations pour anticiper la gestion des situations difficiles, et se mettre dans une position de piloter l'ensemble des actions et projet en direction des jeunes. Nous reviendrons sur cette question dans la partie consacrée à l'action de la municipalité et dans nos préconisations.

Enfin, si **les relations et la communication se développent avec la MJC Calonne et le Centre social le lac**, elles apparaissent encore embryonnaires avec les autres équipements municipaux (Bérégovoy, médiathèque). Au plan de l'ensemble de ces structures, un nécessaire travail collaboratif ou de coopération reste à mettre en œuvre sur certaines actions. De notre point de vue, il concerne à l'évidence les orientations politiques et stratégiques à mettre en œuvre dans le cadre du projet 2010-2013 du centre social Torcy cités.

Sur le plan **de l'évaluation des actions et de la connaissance des publics**, on ne trouve pas trace dans les documents présentés d'une évaluation sérieuse portant sur les publics jeunes (résultats des actions,

effets et impact sur les enfants et adolescents en terme par exemple de continuité au sein de la structure, d'évolution vers d'autres activités à l'intérieur ou à l'extérieur du centre, d'amélioration des résultats scolaires ou encore de satisfaction à l'issue des activités menées).

Ceci nous paraît d'autant plus important que le centre social est au terme de son contrat d'objectifs avec la CAF et doit conduire un diagnostic partagé dans le cadre de la préparation de son prochain contrat. Ici encore, ces chantiers essentiels nous semblent avoir été « laissés en jachère » par l'ancienne direction, et personne n'a vraiment « repris le flambeau ». Ceci est d'autant plus dommage que les résultats du sondage effectué tant au niveau des parents des enfants que des jeunes fait apparaître une bonne connaissance du centre et des activités ALSH ou autres, et surtout que cette population d'enfants et de jeunes apparaît comme la plus active à Sedan, surtout en matière d'activités sportives.

En conclusion, il nous semble qu'un travail important attende la nouvelle direction du centre, son équipe, mais aussi son conseil d'administration où la municipalité est représentée, au même titre que la CAF ou le CG. Il porte sur :

- La redéfinition de son projet 2010-2013, en tenant compte des capacités d'accueil de ses nouveaux locaux, des populations nouvelles s'installant sur le quartier et des priorités d'action définies conjointement par ses instances dirigeantes et la municipalité.
- Une réflexion sur l'identité du centre, et l'articulation entre la structure associative centre social et la maison de quartier, afin que les deux ne vivent pas en parallèle, mais dans un enrichissement mutuel et dans la complémentarité des actions qu'elles réalisent
- Une organisation plus claire du centre, avec des objectifs opérationnels mieux définis et pouvant être atteints dans des limites de temps déterminées et réalistes.
- Un partenariat qui est à développer avec les autres structures associatives ou municipales, tant sur le plan de l'échange ou de la mise en commun (mutualisation) de certaines compétences ou moyens, qu'au plan de projets à mettre en œuvre. Ce partenariat permettrait en particulier de recentrer les actions sur le territoire communal.
- Enfin, une communication avec l'ensemble des bénéficiaires et acteurs qui est à redéfinir, au même titre qu'une évaluation sérieuse et rigoureuse du projet et des actions, permettant de mesurer en particulier l'évolution quantitative et qualitative des effectifs et d'évaluer les effets et l'incidence d'actions menées sur les moyens et longs termes.

2. La salle Bérégovoy : l'équipement, le fonctionnement, la communication et l'évaluation

La salle Bérégovoy est un équipement municipal qui dépend du service médiation prévention de la ville. Elle est installée sous le stade Louis-Duguauguez, et bénéficie à ce titre d'un bon emplacement, susceptible de faciliter l'accès à de nombreux jeunes habitant le quartier du lac ou venant assister à des matchs au stade. L'équipe de médiation prévention était composée au moment de notre enquête de cinq médiateurs, pour la plupart jeunes et issus des quartiers de Sedan, et d'un responsable.

Depuis, nous avons appris par voie de presse (juin 2010) que leur effectif avait été doublé et que leur intervention concerne désormais l'ensemble de la ville de Sedan. Ceci montre l'importance que la ville accorde à la fonction de médiation prévention, qui est illustrée par les propos qu'a tenu monsieur le maire de Sedan dans l'article du *L'Union* du 6 juin dernier : Les objectifs assignés à cette équipe sont que « *la Ville renforce sa présence de proximité dans les quartiers et les secteurs commerciaux [...] Nous allons également couvrir le centre ancien ainsi que les Résidences Ardennes, quartiers qui avaient été un peu oubliés au départ* ». Et de résumer : « *Cette mission confiée au service médiation vise à apporter une réponse à des problèmes ou carences qui affectent les lieux de vie en difficulté.* »

Dans le cadre de notre mission, nous n'avons pas eu à auditionner les différents membres de l'équipe, ni à évaluer leur capacité à intervenir sur le terrain auprès des populations de jeunes ou d'habitants. Nous avons rencontré l' élu responsable du service et le responsable du service principalement autour de l'équipement de la salle Bérégovoy et des activités de projet de chantiers que l'équipe organise durant l'été et qui s'adresse plus particulièrement aux jeunes de 15 à 26 ans. Le doublement probable des effectifs n'a pas été abordé avec nos interlocuteurs, sans doute parce que le projet n'était pas encore suffisamment abouti.

L'augmentation des effectifs et surtout la requalification territoriale de leur mission répondent certainement à des besoins identifiés par la municipalité et dont le responsable du service s'était ouvert lors de notre entretien. Elle vient concrétiser ce qui était déjà identifié sur certains quartiers dans une étude¹⁵ sur l'accroissement de difficultés sociales et économiques que rencontrent des habitants du centre-ville et Résidence Ardennes et le sentiment d'abandon qui peut y être lié. Le sondage que nous avons effectué auprès des parents et des ados sur leurs pratiques culturelles et sportives confirme d'ailleurs que c'est dans le quartier résidence Ardennes que l'on rencontre le moins de jeunes ayant une activité organisée dans l'un de ces domaines, et le moins de connaissance et de fréquentation des structures socioéducatives et culturelles existantes.

Dans ce rapport, on se bornera à relater brièvement les activités de la salle Bérégovoy et plus particulièrement les projets jeunes de l'été, sur lesquels nous a été remis un rapport d'activité complet et qui a fait l'objet d'un entretien avec les responsables du service.

La salle occupe un espace relativement restreint, mais bien équipé et situé sous le stade. Cet emplacement permet d'être connu des jeunes. L'équipement est principalement constitué de matériels sportifs de salle (ping-pong, baby-foot, etc.) et surtout d'appareils de musculation. Cet ensemble à vocation sportive est complété par des ordinateurs, connectés à l'Internet. Les horaires et les jours d'ouverture sont particulièrement adaptés au public jeune, ce qui constitue un atout majeur pour l'accessibilité et les contacts entre jeunes et médiateurs-animateurs. Il n'est pas fait mention d'un coût de participation aux activités.

Selon le responsable du centre, l'utilisation de ces équipements n'est pas une fin en soi, mais permet de créer des liens et de les faire perdurer entre les médiateurs et les jeunes. Il n'y a pas de « *spécialisation en musculation par exemple, mais des jeunes qui viennent occuper une partie de leur temps libre, en complément d'autres activités ou tout simplement pour passer du temps ici* ». Utilisation informelle donc, mais qui « *obéit à un certain nombre de règles de fonctionnement que les jeunes acceptent en entrant dans ce lieu* ». Ce lieu participe donc d'une structuration des comportements des jeunes. Il est destiné à tous les jeunes de la ville, même si l'on peut constater que « *l'effet proximité quartier du lac joue* ».

¹⁵ Diagnostic social partagé et préconisations centre-ville, observatoire régional de l'intégration et de la ville (ORIV), janvier 2010.

Nous n'avons pas eu le détail de la provenance des jeunes par quartier sur cette structure, mais cette information existe pour les activités de l'été et confirme cet effet proximité, puisque plus du tiers des participants à ces projets viennent du quartier du lac.

Ces projets sont réalisés principalement sous forme de chantier de réhabilitation d'équipements collectifs (camping municipal, parcours de santé et baignade, réalisation d'un terrain de Beach volley, etc.)

Le budget alloué pour cette opération en 2009 a été de plus de 18 000 €, soit près de 250 € par chantier et près de 120 € par jeune. Le rapport fort bien illustré montre néanmoins que le financement de ces projets est lié au report du solde de l'enveloppe 2008 du « fonds d'aide à l'initiative dans les quartiers » qui n'avait pas été dépensé et qui représente près de 50% des sommes allouées à ces projets (et 22 % du total du fond pour 2009).

Cette activité s'adresse donc à des jeunes entre 15 et 25 ans, même si les âges des participants ne sont pas précisés dans le rapport, ce qui est regrettable, car cette information aurait pu donner un aperçu des âges auquel ce dispositif répond en priorité. Elle expliquerait notamment pourquoi les jeunes du sondage connaissent cette structure pour 25 % d'entre eux, mais ne la fréquentent qu'à 4%, ce qui peut s'expliquer facilement par les âges auxquels s'adressent tant l'équipement que ce dispositif.

Par contre, une information importante est mentionnée concernant l'augmentation de la fréquentation des filles, qui est presque équivalente à celle des garçons. Un effort sans doute à poursuivre.

Si les **objectifs sont mentionnés et sont assez larges**, on ne dispose malheureusement ni pour les activités de la salle, ni pour ce dispositif des résultats par rapport à ces objectifs : par exemple, il est mentionné que cette activité à projet doit « faciliter l'accès aux associations sportives et culturelles » (grâce au financement procuré par la participation au projet pour s'inscrire dans une de ces activités), mais on se connaît pas l'aboutissement de cette démarche pour les jeunes. On ne sait pas non plus si les jeunes qui participent à cette aide à projet sont aussi ceux qui pratiquent des activités de la salle Bérégovoy.

Ainsi, ici encore **l'évaluation de cet équipement et de ce dispositif** souffre de quelques lacunes qui pourraient être facilement comblées par un suivi plus attentif des jeunes venant dans cette structure et participant à des activités ou à des projets. Elle permettrait de mieux renseigner l'utilité sociale et éducative de cette structure, en particulier pour certains jeunes qui ont moins d'opportunité à s'inscrire directement dans une activité, un projet social, culturel, voire professionnel.

De même, la référence à un partenariat quelconque est particulièrement faible, voire inexistante. Il n'est fait mention nulle part de relation ponctuelle ou plus structurée entre les autres équipements de quartiers ou de ville, associatifs ou municipaux, les clubs et associations sportives, le club de prévention, les collèges ou lycées¹⁶, ou encore de la PAIO : puisque par exemple l'un des objectifs affichés pour les projets est d'avoir « une première expérience du monde du travail » ce qui pourrait se faire en articulation avec la PAIO, d'autant qu'elle est appelée à devenir une mission locale au niveau de la communauté d'agglomération du pays sedanais avec des missions élargies.

¹⁶ Nous pensons en particulier à la collaboration qui pourrait s'instituer entre les médiateurs (mais aussi avec les animateurs jeunesse des centres sociaux) et les établissements scolaires sur la mise en œuvre et l'animation d'une exposition « 13-18 ans questions de justice » que nous avons évaluée sur le site de la CAD de La Rochelle, qui passe dans tous les établissements scolaires, animée par des médiateurs ou des animateurs jeunesse. Elle s'est révélée être un excellent outil d'éducation à la citoyenneté, par la connaissance active qu'elle donne aux jeunes de leurs droits et de leurs devoirs, et un très bon outil de travail collaboratif entre services jeunesse, centres sociaux et établissements scolaires. La synthèse de cette évaluation sera prochainement en ligne sur le site de l'INJEP.

En conclusion, nous insisterons sur trois éléments :

- La salle Bérégovoy et l'équipe de prévention médiation bénéficient du soutien et de la reconnaissance de la municipalité pour les actions qu'elle mène tant au niveau des quartiers que dans le cadre de ses projets d'été pour et avec les jeunes. Cette reconnaissance s'est concrétisée par le doublement des postes de l'équipe, ce qui va permettre d'accroître son potentiel et la qualité de ces interventions.
- C'est dans cette perspective qu'il nous semble utile d'affirmer que l'équipe doit mieux faire connaître ce qu'elle fait, et surtout les conséquences et l'incidence de ses actions sur les jeunes. On peut aussi regretter qu'elle n'ait pas d'actions organisées sur un public d'ados, alors que c'est à ces âges que se forment les attitudes et les comportements à risque. Nous faisons déjà des propositions concrètes dans ce sens, qui concernent d'ailleurs d'autres professionnels de jeunesse (voir note en bas de pages et nos conclusions)
- Pour autant, le travail et les actions de l'équipe ne pourront prendre tout leur sens que s'ils s'inscrivent progressivement dans un partenariat construit avec les autres acteurs de la jeunesse, de l'éducation, des sports et de la culture, que ces acteurs soient municipaux ou associatifs. Mais ici encore, cela demande la conception et la mise en œuvre d'une vraie coordination de l'ensemble de ces acteurs.

3. Les activités ALSH des services scolaires et périscolaires

3.1. Les objectifs, la fréquentation

Pour réaliser cette partie consacrée aux activités ALSH de la municipalité, nous nous sommes appuyés sur les entretiens auprès de l' élu chargé des affaires scolaires et périscolaires, auprès du directeur des services scolaires , périscolaire et sports, sur des entretiens auprès de la responsable du service scolaire. Nous n'avons pas pu observer les équipes sur le terrain, pas plus que nous n'en avons eu l'occasion sur les autres ALSH. Nos observations ne portent donc pas sur l'analyse des pratiques, mais sur ce que disent les différents acteurs du service rendu, en interne et à l'extérieur

À noter que lors du sondage effectué auprès des parents des enfants et auprès des collégiens, les ALSH municipaux étaient ceux qui étaient le plus cités, ce qui est normal, compte tenu que ces accueils interviennent sur l'ensemble de la ville, et de manière beaucoup plus marginale sur les quartiers où existent des ALSH associatifs. La délimitation n'est cependant pas stricte, ce qui permet aux parents de faire un choix. C'est du moins ce que nous avons conclu, mais qui reste à prouver. Aucun élément du questionnaire n'a porté sur cette information, pas plus qu'elle n'existe au niveau du territoire. Ce serait pourtant une question à aborder auprès des parents. Nous savons aussi faire notre mea culpa...

Ces entretiens ont été largement complétés par des documents actualisés et nombreux qui portent sur les rapports d'activité de 2004 à 2008, sur les rapports transmis à la CAF pour rendre compte de l'activité sur les différentes périodes de l'année et sur le rapport de présentation à la municipalité de l'ALSH de l'été 2009.

Dans cette consultation, notre but était d'analyser la façon dont les actions municipales en direction de ce public (les 6-12 ans) se situait de manière complémentaire à celles mises en œuvre par les autres

structures associatives (ou l'inverse). Un des objectifs de l'évaluation est en effet d'apporter un regard global sur l'ensemble des actions réalisées auprès des jeunes, et sur des tranches d'âges allant de 5 à 25 ans, spécifiquement dans le domaine des activités socioéducatives et de loisirs. Comme les opérateurs sont multiples, et comme on peut déjà le dire peu coordonnés, nous nous devons également de faire porter l'analyse sur les activités de service de la municipalité, pour identifier ce qu'elle propose, et dire quels sont les avantages de ce service et quels en sont aussi les limites et les freins.

Quelques un de ces éléments ont été cités dans le cahier des charges, que nous rappelons dans l'introduction, que nous reprenons en résumé :

- Une diminution sur des longues périodes entre 2001 et 2008 du nombre d'enfants inscrits dans ces ALSH, mais qui n'est pas identique sur l'ensemble des temps d'accueil : ce sont les périodes des vacances d'été qui subissent la plus forte érosion en journées enfants, tandis que les petites vacances scolaires font plus que doubler les J/E, et les accueils du midi augmentent sensiblement en heures, les autres périodes restant relativement stables, mercredi en particulier.

Les analyses sur des périodes plus récentes permettent de relativiser ces observations et d'en donner quelques explications

- Les comparaisons sur des périodes plus courtes (2007-2008) font apparaître des évolutions de fréquentation plus nuancées : ainsi, si l'accueil du matin et du soir augmente (+17,5 %) c'est principalement lié à l'accueil des – de 6 ans. L'accueil du midi est stable, voire en légère augmentation pour certaines catégories d'âge (+5 % au total). L'accueil des mercredis subit une forte érosion (-20 %) tandis que la fréquentation des petites vacances inverse la tendance précédemment décrite sur les périodes longues, sauf pour les vacances de Toussaint.

- Enfin, une érosion identique est citée pour les vacances d'été (-10 %) avec une diminution d'une trentaine d'enfants : plusieurs raisons ont été évoquées pour expliquer cette baisse :

- . Une baisse démographique qui affecte principalement les familles nombreuses de certains quartiers (Le lac, Torcy)
- . L'offre de la CAF en matière de vacances familiales
- . La diminution du pouvoir d'achat lié au contexte économique

- L'existence d'autres offres ALSH sur leur territoire et leurs politiques tarifaire : il est fait allusion ici aux ALSH des centres sociaux qui pratiquent des tarifs très bas à gratuits pour les enfants des familles inscrites dans ces centres.

- Pour notre part nous en citerons trois autres qui nous semblent tout aussi pertinentes et affectent tous les accueils :

- . Une politique tarifaire qui éloigne les classes moyennes et supérieures de l'accès à ces accueils. Nous en trouvons la trace dans les observations que font les parents sur les raisons financières de leur choix
- . Une offre extra territoriale (à Sedan) qui commence à exister et concurrence directement celles de Sedan, certains parents préférant mettre leur enfant dans des ALSH des communes voisines et non dans l'établissement où ils effectuent leur scolarité.

- Enfin, l'évolution des goûts et des comportements juvéniles qui se forment de plus en plus tôt et qui interroge l'offre traditionnelle de loisirs, notamment sur les activités numériques et de communication.

- On peut aussi penser que cet affaiblissement est conjoncturel et non structurel, puisque les résultats de 2009 et 2010 sur certaines petites vacances montrent un accroissement de la fréquentation.

3.2. L'organisation, le fonctionnement, les acteurs

Les centres de loisirs de la Ville de Sedan fonctionnent toute l'année scolaire : dans le cadre de l'accueil périscolaire (matin, midi et soir), les mercredis, pendant les petites vacances et les grandes vacances scolaires.

Ils sont financés par la municipalité, la prestation CAF ALSH et la participation des parents, établie selon un barème au quotient familial, et différent selon que les parents de l'enfant résident à Sedan ou non. Un système de carte ALSH a été mis en place, permettant de réduire sensiblement la charge financière des familles. Le coût de revient d'une journée enfant a été estimé à 25 €, et la ville en prend près de 50% à sa charge, quel que soit le quotient familial. Il s'agit d'un effort important, puisque plus de 85% des enfants accueillis ont un quotient familial inférieur 590 €.

La Ville de Sedan a décidé, en 2010, de consentir un effort tarifaire particulier pour les familles dont le quotient familial est supérieur à 600 € (extrait de la brochure 2010). Ces tarifs sont donc incitatifs et doivent permettre aux enfants des familles les moins aisées d'accéder à ces ALSH, comme à celles qui les fréquentaient moins auparavant

En respect de la réglementation en vigueur, le personnel d'encadrement comprend :

- un animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans ;
- un animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans ;
- 80 % d'animateurs titulaires du BAFA, en cours ou stagiaires.

Fin 2008, l'équipe était composée de :

- 42 agents d'animation en contrat de 8 heures, pour le temps de midi
- 3 agents à 10 heures, pour le temps de midi et une partie de l'accueil du soir
- 2 agents à 14 heures, pour le temps de midi, une partie de l'accueil du matin et du soir
- 10 agents à 26 heures et 1 titulaire à 35 heures, responsables de sites, chargés à la fois de l'accueil périscolaire (matin, midi et soir), ainsi que du centre du Mercredi et des Petites Vacances.

Cette équipe est encadrée de deux coordinateurs titulaires. Elle n'a que peu varié en 2009.

On observera qu'en dehors de l'habilitation BAFA, on ne connaît pas la qualification d'origine de ces animateurs. Si celle-ci n'est pas indispensable pour animer des activités de loisirs, il serait souhaitable de connaître au moins la qualification des encadrants de ces équipes ; de même, il serait utile de connaître leur répartition par genre et de savoir la diversité des âges représentés. Par contre, des fiches de poste ont été réalisées en ce qui concerne les titulaires et les contractuels, ce qui permet d'identifier les compétences acquises et requises pour mener des projets et mettre en œuvre des activités

Il faut noter que lors de notre enquête, notre attention a été attirée sur deux éléments :

- ✓ La stabilité relative des équipes, puisqu'une partie de ses membres est titulaire et qu'un effort particulier a été fait pour mettre en place des contractualisations longues (sur l'année scolaire), permettant aux équipes de fonctionner de façon équilibrée et homogène.
- ✓ Un effort de formation qui est fait, mais doit être poursuivi ou augmenté, en prenant en compte le niveau de qualification initiale et l'expérience des agents.

Les lieux d'activités sont répartis sur quatre à six établissements scolaires répartis sur l'ensemble de la commune de Sedan. Ces établissements sont en général ceux que fréquentent les élèves lors de leur scolarité. Nous n'avons pas visité ces lieux, mais nous pensons qu'ils sont conformes à la législation en vigueur (CAF et jeunesse et sports)

3.3. Les modes de communication et de connaissance

En interne, les modes de communication sont définis en particulier selon l'organigramme produit. Nous n'avons pas de commentaire particulier à faire : les notes de service sont rédigées par la responsable du service et sont diffusées selon les modalités administratives en vigueur

Concernant la communication externe délivrée aux parents, elle apparaît classique et est désormais relayée sur le site Internet de la ville par une brochure téléchargeable. On peut néanmoins s'interroger sur le caractère incitatif et attrayant de cette communication : ainsi, nous n'avons pas eu connaissance de documents plus illustratifs (photos d'activités ou de manifestation) et plus documentés (petits reportages par exemple) sur la nature des activités proposées. Ce sont des outils de communication utiles et attractifs qui peuvent inciter les parents et les enfants à s'inscrire, et que peuvent plus facilement utiliser et promouvoir les centres sociaux, qui disposent, il est vrai, d'un équipement en propre.

Concernant la communication et les relations avec les autres structures, l'état de ces relations est encore à un stade embryonnaire. Là est sans doute l'un des principaux problèmes que doit résoudre le service, à l'instar des centres sociaux associatifs qui travaillent auprès du même public, mais ne conduisent pas des actions avec les centres municipaux, ni ne se réunissent souvent avec eux pour faire le point de l'évolution des activités et des publics. Les limites des institutions et des organisations instaurent des frontières dans les pratiques et dans la réflexion, alors que les jeunes et leurs envies sont identiques et ne sont pas étanches à ces frontières là.

Sur le plan de l'évaluation du projet et des actions, on peut noter que s'il existe une analyse descriptive poussée sur la fréquentation et son évolution, les critères de genre et surtout d'âge ne sont pas pris en compte ; or le sondage révèle que le cœur de cible des ALSH est aujourd'hui entre 5 et 9 ans. Une observation plus précise sur ces données sociales permettrait d'améliorer la connaissance des variations de fréquentation en termes de genre et d'âge. Il n'y a pas non plus de sondages de satisfaction effectués auprès des enfants et des parents, de sorte qu'il est difficile de dire si les objectifs des actions ont été atteints, si les besoins identifiés ont été satisfaits, ou plus simplement si les enfants ont pris du plaisir dans ces activités...

En conclusion de cette partie consacrée au secteur des animations scolaires et périscolaires, et aux ALSH municipaux, nous pouvons mettre en évidence 4 éléments qui ressortent de son analyse :

- **Sur la fréquentation et les objectifs** : la baisse de la fréquentation constatée ces dernières années ne doit pas constituer un obstacle à la dynamique mise en œuvre par la municipalité auprès des enfants. Selon nous, elle est autant due à la transformation de comportements juvéniles précoces ou à la concurrence des centres de loisirs extérieurs à Sedan qu'aux raisons évoqués dans les rapports lus, en particulier à la concurrence des ALSH des centres sociaux. Qui plus est l'approche des publics n'est pas identique : dans les centres sociaux elle procède d'une logique familiale et collective, pour les ALSH municipaux, elle s'adresse à des parents et à des individus. Il n'y a donc pas de motifs à concurrence
- **Sur les acteurs, l'organisation et le fonctionnement**, il nous semble indispensable de maintenir la stabilité des équipes en assurant la pérennisation des emplois. Elle doit être renforcée par une politique de formation adaptée aux besoins individuels et sociaux, afin d'améliorer les compétences et la qualité d'intervention des agents.
- Sur la communication et le partenariat ; S'il existe une communication en direction des publics, il n'y a pas de valorisation des actions. Le partenariat demeure l'un des points faibles

de ce secteur : Il nous semble absolument nécessaire de proposer des actions d'animation partagées qui regroupent à la fois les acteurs associatifs et municipaux et s'adressent à tous les jeunes des quartiers de la ville

- Enfin, l'évaluation du projet et des actions devrait être plus précise et plus fine aussi bien sur l'exploitation des données existantes potentiellement très riches, que dans la mesure de la satisfaction des usagers ou de leurs parents, afin de mieux cerner l'évolution des comportements et des besoins.

Mais ici comme pour les centres sociaux, on ne trouve pas de réponses aux questions des actions en direction des ados, pièce manquante dans la politique jeunesse à l'échelle de la commune.

4. Le centre social Le Lac

Ancien site d'entraînement militaire, la « prairie » est devenue dans les années soixante, le quartier Le Lac. Les travaux se déroulent jusqu'en 1969.

La zone d'urbanisation prioritaire (ZUP) ainsi constituée doit permettre à la ville d'offrir à la population sedanaise plus de 1 500 logements supplémentaires. Le nouveau quartier est conçu en dehors de la ville, au sud, dans une prairie, avec des infrastructures qui le rendent à peu près indépendant du centre, la grève du lac étant utilisée comme soubassement des immeubles conçus en forme de frise grecque.

Aujourd'hui, cinq mille personnes, soit un quart de la population de Sedan, vivent dans des tours HLM de treize étages aux noms évocateurs (Saphir, Rubis...). Au centre, une place accueille un bâtiment peu séduisant qui abrite quelques commerces de proximité ou plutôt ce qu'il en reste (supérette, bar-tabac, pharmacie) et le centre social Le Lac.

Celui-ci a été construit en 1978. Historiquement la structure était affiliée à la fédération Léo Lagrange.

Dès nos premiers entretiens, le discours n'est pas ce que l'on pourrait qualifier de politiquement correct : « [...] *il n'y a pas de projet global à Sedan, mais une addition d'activités, sans transversalité avec le contrat enfance jeunesse ; par ailleurs, on observe beaucoup d'incohérences.* »

Le point de vue est confirmé à la lecture des documents accessibles en ligne sur le site du Centre social Le Lac (<http://www.centrelelac.info/>) notamment le rapport moral 2007 : « [...] *nous en avons gros sur la patate de ne pas avoir été associés à la réalisation du CEL depuis une dizaine d'années* [...] »

Le décor est donc planté. Mais qu'observe-t-on au-delà des mots ?

À travers l'analyse des documents mis à notre disposition, et le contenu des entretiens ayant fait l'objet d'une passation auprès des membres du centre social Le Lac, mais aussi auprès d'autres acteurs de la ville de Sedan, nous aborderons les activités du centre (actions et acteurs), puis l'équipement et son territoire d'intervention, enfin son fonctionnement, son organisation et son financement. Préalablement, nous relaterons nos observations quant aux modes de connaissance et de communication du centre.

4.1. Les modes de connaissance et de communication

Pour nous interroger autrement sur cette question, nous pourrions nous demander comment les opérateurs du centre social Le Lac font-ils connaître leurs activités et comment en rendent-ils compte, d'une part ? D'autre part, en ce qui concerne l'évaluation de ces activités quels sont les moyens mis en œuvre par leurs soins ?

Via son site internet (<http://www.centrelelac.info/>) le centre social poursuit, selon nous, un triple objectif.

Il souhaite d'une part faire connaître au public l'ensemble de son offre d'activités et de services. Celle-ci est listée sur la gauche de l'écran et l'on y accède après deux clics de souris en moyenne. L'information obtenue est sobre mais précise. Le plus souvent la requête permet d'obtenir le nom du/de la responsable de l'activité, ses coordonnées téléphoniques, les jours, lieu et heures du déroulement de l'activité. Et de manière générale, en vertu du principe selon lequel quelques photos semblent équivaloir à un long discours, il est possible de cliquer sur une mini galerie de photos concernant l'activité en question pour en apprécier tout l'intérêt. Parfois, lorsque l'activité a généré un événement au niveau du quartier ou de la commune, le plus consiste en un article de la presse locale

ou spécialisée. Enfin, lorsqu'un compte-rendu d'activités a été élaboré pour constituer le rapport annuel des activités du centre, il est accessible sur la même page-écran.

Le centre de l'écran est consacré aux événements marquants de la période, ce sont les « actus ». Au mois de juin 2010, apparaissent au premier coup d'œil, un article sur la future maison de quartier, qui sera, dit-on, épicurienne, l'annonce de l'assemblée générale du 19 juin, un avertissement pour les inscriptions aux ALSH de juillet, le scandale du rejet du projet du centre relatif à la santé, etc.

Le second objectif poursuivi par le centre social Le Lac à travers son site Internet est de rendre compte des activités organisées pendant l'année en cours et les deux années précédentes. Si l'information tend vers l'exhaustivité, cet objectif n'est que partiellement atteint pour l'année 2007.

Outre le bilan du contrat de projet 2003-2006 et le contrat de projets 2007-2010, le site permet également l'accès (pendant l'année 2010), à des informations statutaires relatives à l'association, à son organigramme, à la composition de son bureau, aux discours de sa présidente, etc.

Pour atteindre son troisième objectif – l'évaluation des activités mises en œuvre par ses soins – le site du Centre social Le Lac propose plusieurs modalités. On peut trouver sur le site par le biais d'un mot-clé et d'un moteur de recherche quelques enquêtes de satisfaction et parfois leurs résultats. C'est le cas de l'enquête sur les ALSH de février 2010. Mais cette démarche semble très épisodique, voire quasi-exceptionnelle.

Demeure la démarche évaluative institutionnelle annuelle ou pluriannuelle lorsque celle-ci est induite par l'élaboration du contrat de projet triennal.

4.2. Les activités (actions et acteurs)

Apprécier les activités mises en œuvre par le centre social, dans la mesure où l'essentiel de l'information est contenu dans l'unique bilan du contrat de projet et que ce dernier concerne une seule période de trois années est une démarche limitée.

Néanmoins on peut remarquer que la partie consacrée aux bilans des activités est souvent renseignée avec soin. Le plus souvent un état des lieux situe le contexte de l'action, le public ciblé est identifié qualitativement et quantitativement et les objectifs poursuivis sont définis avec une relative précision. Ensuite, la démarche est explicitée, les actions menées sont répertoriées et les moyens mis en œuvre sont comptabilisés. Parallèlement, une fois les modalités d'évaluation précisées, les résultats obtenus et les écarts sont analysés. Enfin, les difficultés rencontrées sont parfois relatées.

Sur la base de cette grille, qui n'est pas toujours appliquée cependant, le bilan 2003-2006 recense les rubriques suivantes année par année.

- Création de comités et de conseils de quartier
- Comité de rédaction du journal *La Gazeppe*
- Adulte relais
- Animations collectives familles
- Le club de l'amitié
- Les contrats locaux d'accompagnement scolaire
- Les ALSH
- Éducation à la santé
- Éducation à la citoyenneté
- La logithèque

- La formation
- Les maquettes
- Le programme multi-activités
- Les tickets loisirs
- L'accès aux pratiques culturelles
- La lutte contre les formes d'exclusion et d'intolérance
- Favoriser le lien social et la mixité intergénérationnelle et interculturelle
- Etc.

Dans le rapport financier 2007, celles-ci sont ordonnées en quatre secteurs :

- les activités du secteur enfance et adolescence ;
- les activités du secteur formation ;
- les activités du secteur adulte ;
- les autres secteurs.

Ce mode de classification pourrait être retenu dans les différents documents élaborés et diffusés afin d'en faciliter la lecture, la compréhension et permettre les comparaisons et les évaluations.

Car l'abondance de l'information n'est pas contestable, mais les activités sont d'importance inégale en terme d'effectif et donc de poids relatif. De fait, la démarche d'évaluation semble parfois plus formelle que réelle et, partant, les résultats diffusés manquent d'un peu de la consistance attendue.

Il a parfois été mentionné, lors de nos entretiens avec les différents acteurs de la politique jeunesse de Sedan, que « *le centre social Le Lac n'assurait pas suffisamment de diversité dans ses activités* ».

Encore faudrait-il pouvoir élaborer une appréciation en comparant son offre avec celle des autres structures de la ville de Sedan, en tenant compte des moyens mis en œuvre, qu'ils soient humains ou/et matériels.

À l'examen, il nous semble, qu'en fait, ce n'est pas tant la diversité qui est en cause, mais la complémentarité entre les différents offreurs de service de la commune et par voie de conséquence entre leurs activités, chacun défendant, à l'évidence, et avec détermination, son pré carré.

Se repose à cette occasion l'absence de la dimension coordinatrice des services de la ville.

4.3. L'équipement et son territoire d'intervention

L'équipement du centre social Le Lac est très ancien (plus de 30 ans) et intégré dans un ensemble vétuste (lire notre introduction). Le nouveau bâtiment, tant attendu, est présenté sur la page d'accueil du site du centre social. Il va rivaliser d'intérêt avec la très récente construction (2008) du centre social de Torcy, la maison de quartier Claude Georquin.

La nouvelle maison de quartier sera structurée autour d'un atrium central qui longera la grande salle polyvalente sur l'intégralité de la hauteur du bâtiment. Le hall et le parvis, ainsi que les voies de circulation bénéficieront d'un éclairage naturel provenant de la toiture.

« L'édifice s'ouvrira sur la ville par un grand parvis d'accueil qui servira d'interface à l'équipement et qui sera prolongé par un préau aménagé, lieu de vie alternatif lorsque la maison de quartier sera fermée et lieu d'accueil de manifestations telles que marché, kermesse, fête de quartier.... »

Les salariés du centre et les membres du conseil d'administration ont participé à l'élaboration du projet. Ils ont souhaité « privilégier l'usage à l'image » et ont imaginé un bâtiment à l'architecture épicurienne. Leur contribution à la nouvelle maison de quartier est accessible en ligne à l'adresse du site Internet du Lac

4.4. Le fonctionnement, l'organisation et le financement

Les renseignements obtenus relatifs à cet élément de diagnostic ont été recueillis dans de nombreux documents différents. Ils concernent les années 2006, 2007 et 2008.

Si l'on s'intéresse d'abord aux aspects financiers, on observe que les ressources de ces trois exercices sont comparables en se situant entre 840 000 euros en 2006 et 930 000 euros en 2007. Le niveau de 2006 est retrouvé peu ou prou en 2008 malgré un accroissement d'environ 10 % en 2007.

La subvention la plus importante – celle de la ville de Sedan – demeure stable (+ 9 % entre 2006 et 2007, mais identique entre 2007 et 2008 à hauteur de 208 000 euros soit 24 % des ressources en 2008).

Parallèlement on observe une chute de 19 % de la subvention du CNASEA entre 2007 et 2008 et du même pourcentage pour celle du CUCS. Les montants sont en revanche radicalement différents (moins 45 000 euros pour la première et - 12 000 euros pour la seconde).

Quelques subventions augmentent (+ 2 000 euros de la DDJS), certaines sont nouvelles pour l'exercice 2008 (GRSP : 8 000 euros).

Mais globalement les ressources sont stables pour la période.

Au plan de l'organisation, l'organigramme est accessible en ligne, les compétences semblent clairement définies et le fonctionnement de l'organisation rigoureux

Conclusions :

- Le site du centre social Le Lac est une source exceptionnelle d'information, qui traduit bien la préoccupation de son bureau et de son conseil d'administration d'informer le mieux possible ses adhérents et ses usagers. Souvent très documenté, il gagnerait néanmoins à diffuser une information mieux ordonnée et plus rédactionnelle en prenant appui sur une ergonomie nouvelle.

- Les activités sont nombreuses mais concurrentes entre structures. À la manière de Torcy, le centre social Le Lac sera intégré à la maison de quartier. Vraisemblablement, cela augure, pour son futur projet, des orientations nouvelles. Comme nous l'avons entendu lors de nos entretiens, *“une réflexion sur les complémentarités”* devra être conduite *“afin de dépasser les logiques de territoire, et se projeter dans l'avenir à 3 ou/et 10 ans dans une démarche participative véritable”*.

5. Le centre culturel MJC Calonne

Situé dans le centre historique de la ville de Sedan, le Centre culturel – MJC Calonne est une association née en 1963. Le bâtiment qui l’abrite a plus de 40 ans et sa reconstruction programmée pour l’année 2010 est attendue avec impatience.

Aujourd’hui, 580 adhérents – majoritairement des adultes – fréquentent le centre culturel. Ils étaient 400 en 2005 soit une augmentation de près de 50 % en 5 années. Tous ne sont pas originaires de Sedan, en fait, moins de la moitié seulement (42 %), alors que 28 % viennent du pays sedanais et 30 % se déplacent depuis la communauté de communes (CCPS).

Depuis le début de nos entretiens à Sedan, nous entendons régulièrement les professionnels de jeunesse, politiques et techniciens, affirmer lors des interviews, que les structures sedanaises dévolues à la jeunesse *« ont peu d’actions communes, qu’elles n’assurent pas suffisamment de diversité, qu’elles n’ont que peu de réflexion sur leur complémentarité »*, en un mot qu’elles défendent leur pré carré, arcbuté sur leur territoire.

Or, à l’occasion de son rapport moral 2007 à l’assemblée générale du 20 mai 2008¹⁷, la présidente de la MJ Calonne se félicitait des avancées de l’année écoulée et en s’adressant aux adhérents rappelait : *« Nous avons toujours considéré que notre association devait construire son action en lien avec les forces vives locales. C’est pourquoi nous poursuivons le travail en partenariat avec les autres associations et structures » [...] « Nous nous appliquons à tisser des liens de plus en plus construits avec les structures locales afin de rendre plus efficaces les actions menées. »*

Quel paradoxe !

Aussi allons-nous tenter d’y voir plus clair en analysant les documents mis à notre disposition, d’une part, le contenu des entretiens ayant fait l’objet d’une passation auprès des membres du Centre culturel, mais aussi auprès d’autres acteurs de la ville de Sedan, d’autre part.

Dans cette perspective, nous aborderons les activités du centre culturel (actions et acteurs), puis l’équipement et son territoire d’intervention, enfin son fonctionnement, son organisation et son financement. Pour clore le diagnostic, nous relaterons nos observations quant aux modes de connaissance et de communication du centre Calonne.

5.1. Les activités (actions et acteurs)

Il s’agit pour nous de tenter de savoir quels sont les actions et les services du centre culturel, leurs objectifs et comment ils ont été réalisés par les acteurs de terrain.

« La dominante est culturelle, mais c’est une idée fausse de dire élitiste », nous déclarait Laurent Biston le directeur.

Depuis de nombreuses années, le projet de l’association MJC Calonne est engagé sur quatre axes de développement :

- la diffusion du spectacle vivant et l’action culturelle ;
- le secteur jeune - cultures urbaines et musiques actuelles ;
- les activités socio-éducatives ;

¹⁷ Maison des jeunes et de la culture, Sedan, Assemblée générale 2007, 20 mai 2008, pages 3 et 6.

- l'insertion sociale et professionnelle.

En ce qui concerne la diffusion du spectacle vivant et l'action culturelle, de nombreuses collaborations se sont établies depuis quelques années avec la médiathèque, le centre social de Torcy, le centre social Le Lac, sous forme d'ateliers, stages, concerts, spectacles pour les jeunes et les scolaires en journée ou en soirée.

En 2008, sur la thématique de la prévention de la délinquance une action financée par le contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) a mis en synergie le centre social de Torcy-Cités, le collège Frénois et la MJC Calonne.

Un partenariat qualifié « *d'exemplaire* » a été établi avec le centre social Le Lac et le centre culturel Calonne pour organiser la rencontre entre le chanteur Fawzy Al-Aiedy et les populations du quartier Le Lac et du Centre ancien. En 2007, le même artiste avait rencontré les élèves des écoles G. Ouvrard et La Prairie.

Enfin, en 2008, une convention de partenariat a été signée entre les centres sociaux de Sedan et le centre culturel Calonne.

Le secteur jeune - cultures urbaines et musiques actuelles est en développement depuis sa création. Au-delà des ateliers, des formations, des spectacles, deux rendez-vous prennent une place incontournable chaque année, le Festival Urban Tracks et le Battle qui s'adressent à des jeunes 12/20 ans issus des quartiers de Sedan et du centre-ville ainsi que du Pays Sedanais. Les ateliers hip-hop sont ouverts, quant à eux, à une trentaine de pratiquants âgés de 8 à 25 ans.

Les activités socioéducatives. Ce sont 31 activités différentes déclinées en 47 ateliers. Sont accueillis les enfants dès 3 ans jusqu'à l'âge adulte. Le nombre d'adhérents est en progression constante.

L'insertion sociale et professionnelle. Cet axe du projet associatif semble recueillir une véritable reconnaissance des partenaires que sont l'État et les collectivités territoriales. Le public accueilli, qui présente des difficultés sociales et professionnelles est majoritairement sedanais.

5.2. L'équipement et son territoire d'intervention

Le bâtiment qui héberge la MJC Calonne a été construit en 1968. À l'évidence, il doit être rénové. Il y a trois années déjà, la présidente de l'association concluait son rapport moral en donnant rendez-vous l'année suivante, pour la prochaine assemblée, dans le nouveau Pôle culturel. Ce n'est donc rien de dire qu'il est attendu !

Les inquiétudes liées à sa construction et au maintien de l'activité pendant les travaux étant levées, les travaux devaient débuter en octobre 2009. Qu'importe, le premier coup de pioche est imminent.

Un flyer couleurs présente « la construction du Pôle culturel de la ville de Sedan :

- début des travaux : 21 septembre 2009
- durée des travaux : 16 mois, hors intempéries
- superficie totale du bâtiment : 1 641m²
- coût total de l'opération : 5 154 814 euros TTC (le coût incluant la démolition du bâtiment actuel de la MJC).

Comme il était espéré, les activités ne seront pas interrompues pendant les travaux. Une inconnue demeure pour les salariés, les bénévoles, les administrateurs et peut-être même les usagers, c'est la cohabitation avec le chantier...

Le document évoqué présente un nouveau pôle culturel à la hauteur des attentes des habitants, « *destiné à devenir la vitrine culturelle de Sedan* », un lieu pluridisciplinaire qui accueillera dans des locaux adaptés non seulement la MJC rebaptisée, mais aussi les bureaux du service municipal chargé de la vie associative et culturelle (EVAC).

On y trouvera un pôle Danse, un studio de répétition, une salle de spectacle.

Le nouveau bâtiment à l'architecture moderne comportant deux niveaux et alliant béton clair, acier et verre a l'ambition de « *créer le lien entre le centre-ville et la Meuse* ». Il finalise le « *nouveau quartier culturel de la ville déjà doté de la médiathèque et de l'amphithéâtre* ».

Malheureusement, nos interviewés ont un regard moins idyllique sur le projet. D'ailleurs, aucune information n'est fournie à ce sujet, sur le site Internet de la MJC, comme c'est le cas, en pareilles circonstances, au centre social Le Lac. Aucune contribution apparente des salariés, des adhérents, des membres du bureau et du conseil d'administration à mettre en partage avec les futurs usagers !

Lors d'une interview en octobre dernier, notre interlocutrice déclarait : « le nouveau pôle culture ne fait pas rêver ! » Et d'ajouter : « Aucun lieu d'exposition n'est prévu, pas de bar ou de lieu convivial. Comparaison faite avec la MJC existante, aucune surface supplémentaire n'a été dégagée pour les activités. Il n'y a pas eu de réflexion partagée sur l'espace global, aucune discussion préalable pour exprimer le rêve initial. » Il n'est donc pas surprenant que le site Internet soit muet à cet égard !

Pour prolonger ces propos amers, notre interlocutrice rapporte la situation suivante : « 200 collégiens vont attendre le bus en fin de journée devant les portes du futur Pôle culturel. Rien n'a été pensé en ce qui les concerne en terme d'interface, comme l'évoque l'article en ligne sur le site du Centre social Le Lac à propos du « grand parvis d'accueil qui servira d'interface à l'équipement et qui sera prolongé par un préau aménagé, lieu de vie alternatif lorsque la Maison de Quartier sera fermée. »

Pourtant, nous ne manquons pas de phrases enregistrées lors des entretiens accordés par les techniciens ou les personnalités politiques de la ville exhortant les structures « jeunesse » à la consultation des habitants ou/et des usagers, par exemple : « elles devraient se projeter dans l'avenir et choisir d'autres perspectives pour travailler dans une démarche participative véritable ». Eh oui, l'adage se vérifie, nul n'est prophète en son pays !

5.3. Le fonctionnement, l'organisation et le financement

Le budget annuel de la MJC Calonne dépasse les 600 000 euros¹⁸. Les ressources ont principalement trois origines, les subventions représentant 59 % des ressources. La ville de Sedan subventionne le centre culturel de proximité à hauteur de 29 % du total des ressources et de 49 % du total des subventions. Le département est le second financeur en masse et apporte 25 % des subventions (soit 15 % des ressources), la région le troisième avec 14,5 % des subventions (soit 8,5 % des ressources).

¹⁸ Source : compte de résultat synthétique 2006.

Les recettes du centre représentent 17 % des ressources annuelles, les autres produits 24 %, dont plus de 125 000 euros de transferts de charges. Un peu moins d'un tiers des charges sont affectées aux activités culturelles (32 %), aux activités de formation (31 %) au fonctionnement du centre (30 %) et un peu plus de 7 % aux ateliers.

En ce qui concerne les moyens humains, on peut les compter sur les doigts de la main. Le nombre de postes de permanents est de 3 et demi auxquels il faut ajouter le directeur mis à disposition par la fédération des FRMJC. Bien sûr, des inquiétudes sont exprimées de manière récurrente quant à la pérennisation des postes.

Pour clore provisoirement la rubrique, il nous semble opportun de nous interroger sur la manière dont est perçue la mise en œuvre des moyens alloués pour réaliser les actions ? Au cours de nos entretiens une certaine amertume pointait derrière un volontaire optimisme. Car de manière générale, disait-on « *il n'existe pas de projet sur plusieurs années à Calonne, il est difficile d'obtenir l'accord de la municipalité sur des projets d'une certaine complexité et qui dépassent la dimension de la diffusion culturelle* ».

En citant deux exemples :

- la collaboration impossible, avec l'animateur culturel de Vrigne-aux-bois, pour étendre au pays sedanais les compétences culturelles du centre Calonne,
- l'aval municipal non obtenu sur le projet de recrutement d'un animateur (coût 4 000/5 000 euros) pour préfigurer le fonctionnement du studio d'enregistrement du futur pôle culturel.

5.4. Les modes de connaissance et de communication

Nous ne reprendrons pas les observations déjà faites supra sur les contenus du site du Centre culturel de proximité. En revanche, il nous semble utile d'ajouter qu'en matière d'évaluation des activités, la démarche est essentiellement quantitative. Il suffit, pour s'en assurer, de lire les tableaux annexés au compte-rendu des assemblées générales annuelles où l'on se réfère le plus souvent au degré de fréquentation d'une activité. Au plan qualitatif, quand elle existe, la démarche est informelle, à la sortie des spectacles ou à travers le dialogue entretenu avec les animateurs. Aucune démarche systématique n'est mise en œuvre pour apprécier la satisfaction des publics.

Conclusion

Les activités – Tendances : la formation par l'insertion et la redynamisation occupe une place importante. Les activités nouvelles à destination des adultes (danse flamenco) génèrent des adhésions, alors que les activités destinées aux jeunes (éveil musical) suscitent peu d'intérêt.

L'équipement et le territoire – Une vitrine culturelle impensée ou un outil de « *démocratisation de la culture ayant une double activité de sensibilisation de la population à l'activité culturelle, d'une part, et de programmation, pour répondre à la curiosité suscitée par l'éducation culturelle d'autre part* ».

Financement, fonctionnement, organisation. Des moyens humains limités, des moyens financiers souvent incertains, des projets limités dans le temps et sur le plan de l'ambition

Les modes de connaissance et de communication. Un site Internet limité à la programmation ; des évaluations qualitatives non systématiques et informelles.

6. L'organisation générale et la conduite de la politique municipale en direction des jeunes

6.1. Les principes directeurs de ces politiques, ou l'idéal type d'une politique locale de jeunesse :

Nous avons adapté une grille de lecture nous permettant d'analyser la politique jeunesse de la ville de Sedan au regard de principes qui donnent sens et organisent en général ces politiques.

Lors du premier colloque organisé en 1993 par l'INJEP sur les politiques locales de jeunesse, nous avons mis en évidence les cinq principes constitutifs d'une politique de jeunesse au plan local. Ces cinq principes ont été confirmés lors d'un colloque organisé sur le même thème 14 ans plus tard (2007)¹⁹, ce qui démontre la pérennité et la légitimité de ces principes :

- L'élaboration des politiques jeunesse ne peut se faire en dehors des jeunes eux-mêmes, et de tous les jeunes. Elle vise à **l'universalité** de la destination de ces politiques, en termes de public jeune, et de la **contribution effective** des jeunes à leur définition.
- Une politique jeunesse doit s'inscrire dans la **continuité** des actions et des dispositifs mis en œuvre, les effets ne pouvant se faire sentir que dans le moyen et long terme, ce qui signifie en particulier qu'elle s'adresse aux différents temps de la vie des enfants et des jeunes, dans une **continuité de sens de l'action publique**.
- Elle doit permettre aussi bien pour les élus que pour les professionnels et les jeunes une **lisibilité et une visibilité partagée de la politique mise en œuvre**, qui pourrait se résumer ainsi : savoir qui fait quoi, avec qui, comment et pourquoi.
- Cette lisibilité et cette visibilité commune requièrent la mobilisation de moyens adéquats, eux-mêmes traduction de **volontés politiques fortes** ; elles doivent notamment se traduire par une **fonction de pilotage et de coordination de la politique définie**.
- Enfin sur le plan de l'organisation, **une politique de jeunesse doit être conçue de manière transversale aux différents champs et secteurs qui concernent les jeunes**. Autrement dit, sortir d'une approche sectorielle pour parvenir à une approche globale prenant en compte l'interaction de ces différents champs²⁰. Elle doit permettre de passer du traitement essentiellement sectoriel des questions liées à la jeunesse, pour parvenir à **une approche générationnelle** de ces questions.

6.2. Qu'en est-il de ces cinq principes à Sedan ?

- **Sur le plan de l'universalité et de la contribution effective** des jeunes à cette politique, on peut dire que la mise en pratique de ces principes rencontre des obstacles : du côté de

¹⁹ Ces colloques avaient réuni plus d'une centaine de représentants de collectivités territoriales et d'associations de jeunesse et d'éducation populaire, ainsi que des experts dont nous faisons partie. Les actes du colloque de 1993 ont été un des éléments fondateurs de la réflexion autour de l'organisation des politiques jeunesse, en France, puis en Europe, puisque plusieurs pays européens y participaient.

²⁰ Par exemple le champ de l'éducatif et des loisirs, du sport, mais aussi de la santé, de la citoyenneté, champ de la prévention et de l'éducation, du logement et de l'emploi, etc.) . L'organisation politique et administrative traduit cette transversalité : un seul élu à la jeunesse (qui peut aussi avoir une autre délégation qui indique la priorité stratégique définie, par exemple l'éducation, ou le sport, ou la prévention...)

l'universalité, les actions et les dispositifs en direction des jeunes ont été très ciblés sur des quartiers et sur des tranches d'âge, en faisant l'impasse sur certains quartiers (centre-ville et résidence Ardennes par exemple) et sur certaines tranches, les 12 – 16 ans. Cette tranche d'âge constituant le « point aveugle » des actions mises en œuvre, au moins sur les équipes et les équipements sur lesquels porte notre étude.

- Sur le **plan de la contribution effective** des jeunes à cette politique, il n'existe pas de représentation des jeunes pour donner leur avis et influencer sur cette politique, pas plus qu'il n'existe d'association de jeunes constituée et représentative.

- Sur le **plan de la continuité de sens de l'action publique**, nous n'avons pas trouvé de documents d'orientation définissant avec précision le sens donné à cette politique et les valeurs qu'elle sous-tend²¹. Ceci nous semble dû à la fois à la multiplication des dispositifs d'action publique qui imposent ses propres orientations (CUCS, Réussite éducative, voire CAF) mais aussi à la fragmentation des délégations politiques portant sur les questions de jeunesse (affaires scolaires et périscolaires, médiation et prévention, relations avec les centres sociaux et les clubs de prévention, sports et finances, voire affaires sociales...)

- Sur le plan de la **lisibilité et une visibilité partagée de la politique mise en œuvre**, la difficulté de lisibilité provient à la fois de la fragmentation des délégations politiques précédemment évoquées, de l'absence d'une organisation ad hoc concernant les actions en direction des jeunes, de la multiplicité des acteurs ayant leurs propres objectifs,. Elle est aussi liée aux objectifs définis dans le cadre des dispositifs publics tels que le CUCS ou la CAF avec lesquelles des contractualisations plus ou moins longues sont établies, sans qu'il en soit de même avec l'acteur municipal. Le manque de communication entre ces acteurs accroît cette faible lisibilité. L'absence de dispositif d'évaluation construit et partagé par tous les acteurs interroge aussi la pertinence et l'efficacité sociale des actions entreprises, diluées entre les objectifs des structures et/ou les impératifs de résultats des autres acteurs publics²²

- Sur le plan **des volontés politiques fortes et la définition du pilotage et de coordination** de cette politique, nous dirons que cette volonté n'est pas suffisamment affirmée (absence de texte de référence citée précédemment) et qu'elles ne peuvent donc être transcrites dans des orientations stratégiques fortes sur les moyen et long termes (définition de priorité en termes d'action, et/ou de publics ciblés). Pour décrire la situation d'aujourd'hui de manière simple, nous dirons que chacun sait ce qu'il fait, mais ne sait pas où il va, ni comment et avec qui il y va... Pour marquer ces volontés politiques et les faire rentrer dans les faits, Il manque donc un certain nombre de moyens opérationnels et d'organisation pour mettre en œuvre ces orientations. Nous aurons l'occasion d'y revenir dans nos pistes d'action, mais nous en citons dès à présent deux, incontournables : une fonction de coordination à l'ensemble des actions, des contrats d'objectifs entre la ville et les associations ou équipements.

- Sur le plan enfin de la **transversalité du domaine de la jeunesse** par rapport aux secteurs traditionnels de l'action publique, il s'agit également d'une question politique et d'organisation : si les questions de jeunesse sont aujourd'hui un enjeu fort pour la ville, il faut être capable de les

²¹ Le seul document de ce type est le contrat éducatif local non daté, mais dont on suppose qu'il remonte à l'an 2000...

²² Par exemple, il n'existe pas de dispositif d'évaluation partagée sur les différents ALSH de la Ville, sauf ceux construits isolément par certaines structures (centre social le lac ou services municipaux, qui proposent des évaluations différentes, alors que le public est identique) ou celui de la CAF, qui obéit à des impératifs de résultats : pas de résultats conformes, moins de financements...

traiter sur les différents domaines d'actions ou d'intervention (éducatif bien sûr, mais aussi de prévention, de participation, d'insertion, etc.) de manière coordonnée. Cela demande que cette transversalité soit mise en œuvre sur le plan des délégations politiques comme au niveau des responsabilités et des missions techniques. Mais c'est un choix d'organisation qui dépend aussi des priorités que la municipalité fait au niveau de sa politique à l'échelle de son territoire et pour tous ses citoyens...

III. LES FORCES ET LES FAIBLESSES DE L'ACTION AUPRES DES JEUNES : SYNTHÈSE SELON LA MATRICE SWOT

1. Les publics

<p>Forces</p> <ul style="list-style-type: none"> - Que ce soit du côté des parents, des enfants comme chez les adolescents, ceux qui pratiquent une activité expriment en général leur satisfaction et n'ont que peu de suggestions à faire pour les améliorer - Il existe ainsi une certaine continuité générationnelle entre les enfants et les adolescents qui pratiquent une activité organisée. - Les filles font moins d'activités organisées que les garçons, mais pratiquent presque autant d'activités culturelles et artistiques que sportives, tandis que les garçons accroissent ces dernières entre 11 et 14 ans. - les équipements culturels et socioculturels sont bien connus par 30% à 70% des adolescents, - Il n'existe pas de difficultés majeures pour exercer ces activités, tant dans le domaine des ALSH, des activités sportives que culturelles. Les équipements existent, surtout sur le plan sportif 	<p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cette continuité générationnelle existe aussi chez les enfants et les adolescents qui ne pratiquent pas - La proportion des « enfants et adolescents inactifs » est supérieure à ce qui a été constaté sur d'autres sites et dans des villes équivalentes, même si cette comparaison doit être relativisée par les dates différentes d'observation. Elle recoupe également des considérations de territoire, d'âge et de CSP des parents - Des pratiques plus passives (télévision), plus centrées sur l'utilisation d'Internet (web 2.0, vidéos sur Internet, jeux en réseau) et sur les jeux en réseau pour les enfants et ados « inactifs » à l'extérieur. - Mais très peu d'entre eux fréquentent les équipements culturels et socioculturels, sauf en ce qui concerne la médiathèque - Les ressources parfois très faibles des familles
<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des jeunes qui sont réceptifs à des activités nouvelles et qu'il faut solliciter sur des implications dans la vie associative et sur des projets. - Les compétences des jeunes à mettre en évidence - Les jeunes de certains quartiers qui sont très actifs (Torcy Cité) 	<p>Risques/menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un déficit grandissant d'intérêts pour les jeunes vis-à-vis des équipements existants et des activités proposées - Les compétences des jeunes ne sont pas suffisamment connues et exploitées - Un déséquilibre croissant entre les pratiques des jeunes en fonction des quartiers de résidence.

2. Les acteurs, les actions

<p>Forces</p> <ul style="list-style-type: none"> - des acteurs relativement nombreux, tant dans le domaine des sports que des activités socio-éducatives ou culturelles - un grand nombre de dispositifs publics qu'il faut néanmoins veiller à coordonner afin d'améliorer la lisibilité et le sens des actions. - des équipes relativement stables et qualifiées, dont il faut néanmoins parfaire la formation en fonction de leur qualification initiale et des besoins émergents des publics enfants et jeunes - une diversité associative, notamment dans le domaine sportif - un dispositif de médiation prévention qui se veut complémentaire des structures d'animation et de prévention, s'adressant à un public de + de 15 ans - La transformation de la PAIO en Mission locale, qui peut donner un nouvel élan à la formation et à l'insertion des jeunes, voire à une approche plus globale de l'information et l'orientation des jeunes 	<p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> - pas de projet global de jeunesse au niveau du territoire de la ville - une prévalence des projets de structure sur le projet de la ville, peu affirmé - une absence de coopération entre acteurs de l'animation, de la médiation, - des acteurs disséminés sur le territoire, dont les objectifs d'action sont déterminés autant en fonction de l'implantation des équipements que des besoins des publics. - Une absence de coordination tant au niveau du territoire de Sedan qu'entre les structures - des actions circonscrites à certains publics (6 de 12ans et + de 15ans) en faisant l'impasse sur les adolescents - la place limitée des parents dans ces actions, alors qu'ils ont répondu nombreux à l'enquête.
<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> - La redéfinition des projets des centres sociaux, qui doit se faire au niveau des besoins des quartiers, mais aussi en relation avec une approche globale au niveau de la ville - Une réflexion acceptée par tous nos interlocuteurs d'une meilleure coordination entre les services de la ville et les équipements associatifs - Un effort de formation des personnels qui doit être poursuivi sur le long terme 	<p>Risques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des projets de plus en plus centrés sur des préoccupations de quartier, sans référence à la dimension « cité » - Une disqualification de certains quartiers et de ses habitants par rapport à d'autres - Une incohérence de plus en plus forte dans la conduite des actions - Une absence de pilotage rendant impossible toute vision précise et globale des stratégies à mettre en œuvre pour répondre aux besoins des populations

3. Les équipements, le territoire

Forces <ul style="list-style-type: none">- Des équipements sportifs en nombre suffisant et en général de qualité.- Des équipements socioéducatifs neufs (Torcy cités) ou en cours de rénovation- La reconstruction de la piscine, attendue par de nombreux jeunes- Un effort important de la municipalité, accompagné par des financements publics pour transformer et redynamiser autant le centre-ville que les quartiers- Des distances faibles entre les lieux d'habitation et les lieux d'activité, accompagnée d'une certaine fluidité de la circulation	Faiblesses <ul style="list-style-type: none">- Des quartiers qui ne bénéficient pas de ces équipements (centre-ville, résidence Ardennes)- Des villes voisines qui commencent à se doter d'équipement (Centres sociaux, ALSH) qui attirent une partie de la population sedanaise
Opportunités <ul style="list-style-type: none">- Un projet de réhabilitation du centre-ville, un important Grand Projet de Ville- Des équipements en devenir, en matière d'équipement culturel (MJC Calonne) et socio-éducatif (Centre social le Lac)- Une intégration de ces structures dans des services culturels ou des maisons de quartier qu'il faut penser de manière complémentaire, en gardant la dimension associative de ces structures et en favorisant la participation des jeunes et des habitants- Une réflexion à produire sur la vocation du centre-ville à devenir un pôle de développement éducatif et culturel	Risques <ul style="list-style-type: none">- Des déséquilibres en termes d'accès aux activités et aux services.- Un sentiment d'inégalité entre quartiers dotés d'équipements et les autres, voire un accroissement des inégalités- Une inscription plus forte d'enfants dont les parents désertent les équipements et les services proposés par la ville et les associations sedanaises

4. L'organisation, le fonctionnement le partenariat

<p>Forces</p> <ul style="list-style-type: none"> - Certaines structures ou services paraissent bien organisés en interne (MJC Calonne, Centre le Lac et surtout direction des affaires scolaires et des sports) - Des outils existent pour améliorer et rendre efficace et pertinent le fonctionnement de ces services et de ces structures, mais ils ne sont pas partagés - Le partenariat d'actions d'animation partagées commence à être mis en œuvre - Il existe une vraie volonté politique de donner un sens à la politique et aux projets en direction des jeunes, d'améliorer sa lisibilité d'ensemble, mais qui ne s'est pas encore traduite dans les faits 	<p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les logiques de territoire ne sont toujours pas dépassées - Lorsqu'elles rencontrent des crises, les structures associatives ne se donnent pas les moyens de les anticiper, ni d'informer leur partenaire - Il n'existe pas d'échange de bonnes pratiques entre structures associatives, et encore moins entre les équipes municipales et les équipes associatives - Pas d'écrits fondateurs récents sur les orientations en matière de politique éducative ou de jeunesse - Pas d'instance de pilotage ou de coordination, peu de partenariat construit - Pas de contrats d'objectifs entre les structures socioéducatives et la municipalité
<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> - Traduire cette volonté politique en écrits et en actes - Changement de direction dans certaines structures associatives, permettant de redéfinir les priorités, les axes et les moyens de travail dans le cadre d'un nouveau projet de centre social - Changement à envisager également dans l'organisation des services municipaux, afin de se doter d'une fonction de pilotage opérationnel et stratégique sur les actions jeunesse, et d'en accroître la cohérence et la pertinence - Des modèles de contrats d'objectifs existent entre la municipalité et les associations sportives. Il suffit de les adapter aux structures socioéducatives 	<p>Risques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des logiques de territoire, entraînant un repli sur soi et une défense systématique des intérêts professionnels ou institutionnels au détriment de l'intérêt public - Actions et projets conçus dans l'urgence, ou uniquement en fonction des opportunités liées à des dispositifs de financement - Inadaptation des moyens aux besoins - Perte de sens des actions, s'accompagnant d'un désintérêt progressif des publics et de certains acteurs, et d'une perte de confiance des financeurs - Absence de visibilité à moyen et long termes, rendant impossible toute action durable ayant des effets ou un impact sur les publics enfants et jeunes, ou sur les parents

5. La communication et l'évaluation

<p>Forces</p> <ul style="list-style-type: none"> - des outils d'information et de communication existent, mais ils ne sont pas partagés ou sont mis en œuvre de façon partielle sur un territoire et sur une structure - une communication par le bouche à oreille qui produit des effets sur un public habitué et fidélisé - des procédures d'évaluation sont mises en œuvre, mais sont incomplètes et ne permettent de renseigner utilement l'évolution de la fréquentation et les besoins des publics concernés 	<p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> - Inégale valeur de l'information mise en œuvre pour communiquer avec le public et les autres acteurs - La communication n'est pas définie en termes de plan et de stratégie, mais en fonction des circonstances et des actions - La communication n'est pas conçue dans un esprit de valorisation des projets ou des activités - Les procédures d'évaluation obéissent davantage à des obligations contractuelles qu'à un souci d'analyse des publics bénéficiaires et de l'expression de leur besoin - Elle est parfois largement insuffisante pour renseigner sur l'efficacité et la pertinence des projets, des actions et le travail des équipes dans un certain nombre de documents institutionnels (rapport d'activité)
<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une mise en commun des outils et supports de communication les plus pertinents paraît possible - De même que la valorisation des activités et des projets par médias modernes pourrait attirer une population de jeunes sensible à ce type de communication - Des critères et des indicateurs communs aux différents équipements associatifs et services municipaux permettraient une appréciation univoque et collective de la qualité et la portée des productions de chacun. Elle faciliterait aussi la compréhension et la comparaison 	<p>Risques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un désintérêt progressif des bénéficiaires des actions - Une moins grande implication des acteurs comme des publics dans les projets - Une érosion progressive et sensible des participants aux activités et une perte de confiance des parents - Concernant l'évaluation, l'impossibilité de comparer par des critères et des indicateurs objectivés les résultats des actions et des projets, leur reconduction aléatoire et incertaine par une moindre connaissance des effets et de l'impact de ces actions

ELEMENTS DE CONCLUSIONS ET PRECONISATIONS

En lançant l'initiative de proposer cette évaluation externe, la municipalité a ressenti de besoin de se doter d'une politique locale de jeunesse dont l'absence constitue un point faible de son action en direction des enfants et des jeunes.

Dans cette perspective, la ville dispose d'une série d'atouts qui constituent son potentiel de développement pour les années à venir : une rénovation urbaine patente, des équipements sociaux culturels et sportifs souvent de qualité ou en cours de rénovation et répartis sur le territoire de la commune, le recrutement de personnels formés et des équipes municipales qui se constituent progressivement, des actions éducatives spécifiques qui se développent en s'appuyant notamment sur les dispositifs territoriaux contractualisés (CUCS, CRE, CAF, FACEJ ZUS...)

Les faiblesses que nous avons identifiées dans ce rapport proviennent principalement de trois causes structurelles :

- Une absence de cadre de référence politique pour les actions en direction des jeunes et les enfants, les objectifs des différents dispositifs et équipement se substituant à ce cadre de référence de l'action municipale.
- Un pilotage technique des actions au niveau du territoire de la commune qui est inexistant. Cette lacune se traduit par une faible coordination des actions, une connaissance incomplète du territoire et des populations, une insuffisance dans l'évaluation des projets, le travail d'équipe et l'optimisation des ressources locales.
- Un partenariat qui se met en place progressivement en particulier sous l'effet imposé des politiques contractuelles, mais il est encore insuffisamment structuré, notamment entre les associations locales, les équipements associatifs de quartier et la Ville.

En réponse au diagnostic de la partie précédente et aux causes évoquées ci dessus, nous proposons une série de mesures visant à répondre aux types de préconisation demandés dans le cahier des charges ; elle portent principalement sur :

- des propositions qui permettront de renforcer la qualité et la cohérence des offres ;
- des pistes d'actions pour optimiser les moyens investis par la collectivité ;
- des éléments d'organisation pour renforcer le partenariat entre la mairie et les associations ;
- des propositions pour développer des synergies de dispositifs et de moyens entre associations ;
- une proposition d'une base contractuelle entre la Ville et les centres sociaux formalisée à travers un contrat d'objectifs articulant un système d'objectifs et d'indicateurs permettant une évaluation pertinente des actions.

Le renforcement de la qualité et de la cohérence des offres passe par :

- **Un cadre de référence politique structurant le sens des actions** en direction de tous les jeunes que la municipalité entend mettre en œuvre sur l'ensemble du territoire de la commune. Ce projet politique devrait mentionner les valeurs sur lesquelles il repose, les orientations prioritaires en matière de projets et d'actions auprès des jeunes, les objectifs à court, moyen et long termes, les services, structures et équipements concernés par ces objectifs, les moyens stratégiques qui seront mis en œuvre pour les réaliser. Enfin, définir les objectifs de l'évaluation qui sera proposé pour juger de la qualité, de la pertinence et de la cohérence des offres. (*Court terme.*)
- **Une organisation de la sphère de décision politique** renforçant ou créant une délégation jeunesse transversale, même si cette délégation peut être couplée soit avec un secteur d'activité sports éducation, prévention,...), soit dans le cadre d'une approche de continuité générationnelle (petite enfance, enfance jeunesse par exemple). (*Cette préconisation est à envisager à moyen et long termes.*)

- **Au plan technique, un pilotage de la politique** en direction des jeunes, assuré au niveau stratégique par un directeur de service, ayant une vision d'ensemble de l'offre d'activité et de projets en direction des jeunes, et incluant aussi bien l'offre éducative, sportive culturelle que socioéducative. Ce pilotage stratégique devra être complété par une **fonction de coordination au niveau de l'ensemble des activités de la ville** auprès des enfants et des jeunes. Cette coordination devrait également prendre en compte les offres émanant des associations et équipement socioéducatifs des quartiers, afin de mettre en évidence la complémentarité des acteurs et des actions. (*Court terme.*)

- **Au plan des publics**, assurer une continuité d'intervention éducative tant au niveau des générations de jeunes (petite enfance enfance, adolescence jeunesse) que des quartier du territoire (quartier centre et résidence Ardennes) afin d'assurer une égalité de tous les jeunes vis-à-vis de l'offre globale d'activité. Cela suppose qu'une réflexion soit conduite au niveau de l'ensemble des acteurs sur les catégories d'âge ou des quartiers marginalisés en terme d'équipements et d'offre d'activités, ou encore sur la moindre participation des filles à ces activités. (*Moyen et long termes.*)

- **Au plan des publics jeunes**, mieux prendre en compte leurs compétences dans certains domaines et les amener à co-construire des activités (par exemple sur l'information numérique dédiée aux jeunes sur leurs activités, la santé, etc.) ou à être porteur de certains projets collectifs ou individuels. Mieux considérer leurs pratiques et leurs aspirations par des sondages en ligne comme celui que nous avons réalisé, et pour cela travailler avec les collègues et lycées, lieux d'apprentissage et de socialisation entre pairs par excellence. (*Court et moyen termes.*)

- **Au plan des acteurs** et plus particulièrement des **professionnels de l'animation et de la médiation prévention**, favoriser les projets où ces personnes pourraient travailler ensemble. Susciter le développement de projets d'animation partagés entre professionnels, mais aussi entre les structures municipales et associatives. Favoriser également les interactions éducatives et les partenariats avec les écoles et collèges par des initiatives qui instituent une collaboration entre l'ensemble des acteurs de la communauté éducative²³, et contribuent à la coéducation. (*Court et moyen termes.*)

- **Au plan des acteurs et de leurs compétences**, poursuivre l'effort de formation tant au niveau des structures associatives que des services municipaux. À l'instar des animations partagées, favoriser les formations partagées autour de l'acquisition de compétences clés liées à de nouveaux besoins ou pratiques des publics (par exemple l'utilisation du web 2.0 chez les ados), permettant de construire une connaissance et une culture partagées, et d'intervenir de manière cohérente auprès des publics. (*Court à moyen terme.*)

- **Sur le plan de la communication auprès des publics**, s'inspirer d'outils de communication et d'information existant sur une structure pour mettre en œuvre une information pertinente, attractive et adaptée au public jeunes. On pourrait aboutir à un système d'information et de communication commun, permettant de proposer aux habitant et aux jeunes l'ensemble de l'offre d'activité sur le territoire. (*Court à moyen terme.*)

- **Sur le plan de la communication ente acteurs**, elle est essentielle et doit être développée en même temps que le partenariat. Elle en est un des outils incontournables et peut prendre des formes diverses : réunion de travail autour de projets communs (avec donc relevés de décisions), information réciproque sur les actions en cours, transmission de certains éléments des rapports d'activité sur les publics et les actions, mises en commun de bases d'informations et de données, voire site dédié aux professionnels sur un domaine d'activité commun. (*Court à moyen terme.*)

- **Sur le plan de l'évaluation du projet et des actions**, si les objectifs sont définis au niveau de l'instance politique, il nous paraît indispensable de mettre en œuvre une évaluation

²³ Voir notre note 16 page 36 sur l'exposition de la PJJ 13-18 questions de justice animées dans tous les collèges par des animateurs et des médiateurs.

commune et partagée sur des critères et des indicateurs clés, définis par les professionnels de la municipalité et des associations. Pilotée par le directeur des services et mis en œuvre par le coordonnateur, cette évaluation permettrait de produire une vision commune et globale de ce qui est réalisé au niveau du territoire dans son ensemble et de chaque quartier en particulier. Outre les résultats, elle devra permettre de mesurer les effets et l'impact des actions sur les jeunes et leurs parents.

Sur le plan du renforcement du partenariat entre la mairie et les associations, les préconisations portent sur :

- **Une réflexion collective sur les modalités pratiques de l'intégration** des structures associatives au sein de structures publiques (MJC au sein d'un pôle culture, centres sociaux au sein de maisons de quartier), afin que cette intégration ne soit pas vécue et subie comme une « absorption » pure et simple. Cette réflexion devra aboutir à des décisions consensuelles sur la place de chaque structure et l'attribution de leur rôle. (*Moyen à long terme.*)
- Cette réflexion doit aussi être prolongée par **la question de l'identité des structures**: doit elle être avant tout un équipement de proximité, ou un équipement à rayonnement ouvert sur la ville, avec une spécialisation dans certains domaines d'activité. (*Court à moyen terme*)
- De manière plus immédiate et opérationnelle le renforcement du partenariat entre la ville et les associations passe par **l'élaboration de contrats d'objectifs annuels ou pluriannuels selon les projets et les actions**, définissant en particulier les contributions réciproques en termes de moyens, de financement et d'action qu'apportent chaque partenaire à l'autre, par exemple la contribution que les centres sociaux apportent à réalisation des objectifs de la ville et la contribution que la ville apporte à la réalisation des projets des centres sociaux. (*Court terme.*)
- Cette contractualisation est assez facile à mettre en place puisque des mesures identiques ont déjà cours entre la municipalité et les associations sportives, via la direction des affaires scolaires et des sports. Il suffit de les adapter à la situation et au contexte des structures socioéducatives, en particulier en valorisant les installations et équipements mis à disposition de ces structures par la municipalité. (*Court terme.*)

D'une manière générale, ces mesures, et notamment le partenariat qui se construira, devront permettre d'aller vers une nécessaire complémentarité des structures entre elles afin d'offrir une réponse adaptée aux problématiques de jeunesse sur le territoire, en articulant leurs actions en fonction des compétences et du registre propre de chaque structure.

ANNEXES

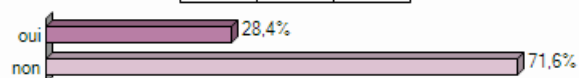
Annexe 1 : analyse (tri à plat) des réponses au questionnaire parents

Sedan

Échantillon : total 162 observations

Question 1-1 : En dehors des moments où votre enfant est à l'école, fait-il des activités culturelles ou artistiques?

	Nb	% cit.
oui	46	28,4%
non	116	71,6%
Total	162	100,0%



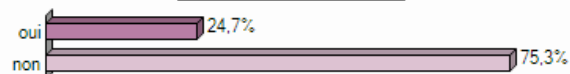
Question 1-2 : En dehors des moments où votre enfant est à l'école, fait-il des activités sportives?

	Nb	% cit.
oui	100	61,7%
non	62	38,3%
Total	162	100,0%



Question 1-3 : En dehors des moments où votre enfant est à l'école, pratique-t-il des activités dans le cadre d'un centre de loisirs (ALSH)?

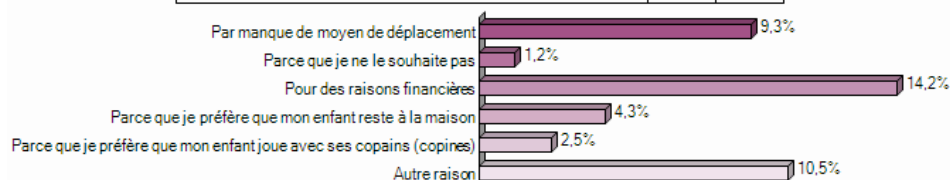
	Nb	% cit.
oui	38	24,7%
non	116	75,3%
Total	154	100,0%



Question 1-5 : Si votre enfant ne pratique aucune de ces activités, pourriez-vous nous dire quelles en sont les raisons ? (donnez 2 raisons au maximum en cochant les cases correspondantes)

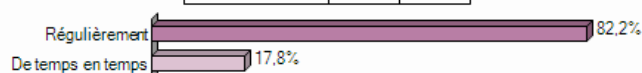
Somme des pourcentages différente de 100 du fait des réponses multiples et des suppressions.

	Nb	% obs.
Par manque de moyen de déplacement	15	9,3%
Parce que je ne le souhaite pas	2	1,2%
Pour des raisons financières	23	14,2%
Parce que je préfère que mon enfant reste à la maison	7	4,3%
Parce que je préfère que mon enfant joue avec ses copains (copines)	4	2,5%
Autre raison	17	10,5%
Total	162	



Question 3-1 : Lorsque votre enfant fait cette activité, il la pratique ?

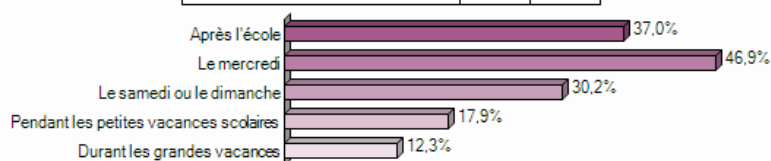
	Nb	% cit.
Régulièrement	97	82,2%
De temps en temps	21	17,8%
Total	118	100,0%



Question 3-2 : Lorsque votre enfant fait cette activité, il la pratique à quel moment ?

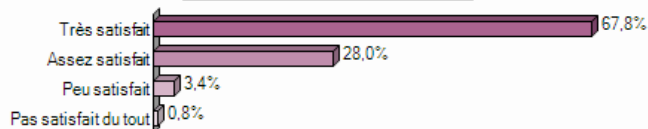
Somme des pourcentages différente de 100 du fait des réponses multiples et des suppressions.

	Nb	% obs.
Après l'école	60	37,0%
Le mercredi	76	46,9%
Le samedi ou le dimanche	49	30,2%
Pendant les petites vacances scolaires	29	17,9%
Durant les grandes vacances	20	12,3%
Total	162	



Question 4 : Par rapport à l'activité préférée qu'il pratique, vous en êtes ?

	Nb	% cit.
Très satisfait	80	67,8%
Assez satisfait	33	28,0%
Peu satisfait	4	3,4%
Pas satisfait du tout	1	0,8%
Total	118	100,0%



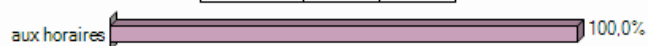
Question 5-1 : Selon vous, quelles sont les améliorations à apporter ?

	Nb	% cit.
A l'activité	7	100,0%
Total	7	100,0%



Question 5-2 : Selon vous, quelles sont les améliorations à apporter ?

	Nb	% cit.
aux horaires	18	100,0%
Total	18	100,0%



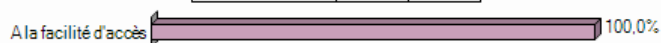
Question 5-3 : Selon vous, quelles sont les améliorations à apporter à l'accueil ?

	Nb	% cit.
A l'accueil	4	100,0%
Total	4	100,0%



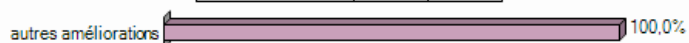
Question 5-4 : Selon vous, quelles sont les améliorations à apporter ?

	Nb	% cit.
A la facilité d'accès	6	100,0%
Total	6	100,0%



Question 5-5 : Selon vous, quelles sont les améliorations à apporter ?

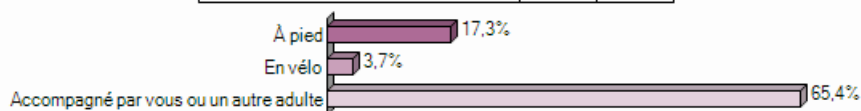
	Nb	% cit.
autres améliorations	7	100,0%
Total	7	100,0%



Question 6 : Pour faire cette activité (ou ces activités), il se déplace ?

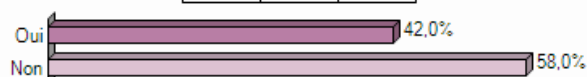
Somme des pourcentages différente de 100 du fait des réponses multiples et des suppressions.

	Nb	% obs.
À pied	28	17,3%
En vélo	6	3,7%
Accompagné par vous ou un autre adulte	106	65,4%
Total	162	



Question 7 : Souhaitez vous que votre enfant fasse d'autres activités (culturelles, artistiques, sportives, de loisirs ...)?

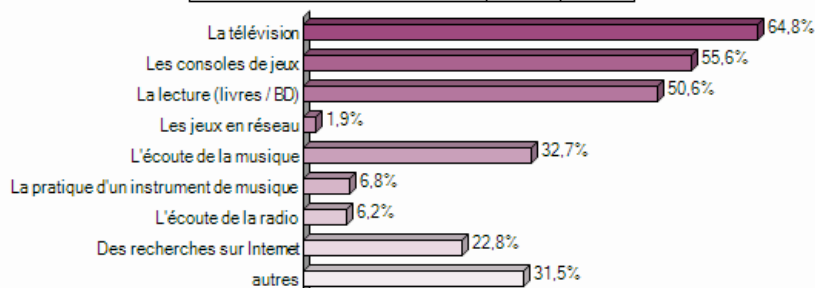
	Nb	% cit.
Oui	68	42,0%
Non	94	58,0%
Total	162	100,0%



Question 8 : Quelles sont les autres activités que votre enfant pratique le plus, chez vous, à la maison durant son temps libre ? (cocher trois cases au maximum)

Somme des pourcentages différente de 100 du fait des réponses multiples et des suppressions.

	Nb	% obs.
La télévision	105	64,8%
Les consoles de jeux	90	55,6%
La lecture (livres / BD)	82	50,6%
Les jeux en réseau	3	1,9%
L'écoute de la musique	53	32,7%
La pratique d'un instrument de musique	11	6,8%
L'écoute de la radio	10	6,2%
Des recherches sur Internet	37	22,8%
autres	51	31,5%
Total	162	



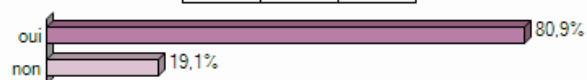
Question 10 bis : Merci de nous précisez si votre enfant est :

	Nb	% cit.
Une fille	83	51,2%
Un garçon	79	48,8%
Total	162	100,0%



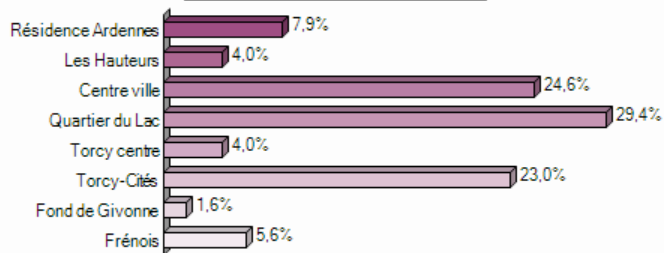
Question 11-1 : Vous habitez Sedan ?

	Nb	% cit.
oui	131	80,9%
non	31	19,1%
Total	162	100,0%



Question 11-3 : Vous habitez le quartier de :

	Nb	% cit.
Résidence Ardennes	10	7,9%
Les Hauteurs	5	4,0%
Centre ville	31	24,6%
Quartier du Lac	37	29,4%
Torcy centre	5	4,0%
Torcy-Cités	29	23,0%
Fond de Givonne	2	1,6%
Frénois	7	5,6%
Total	126	100,0%



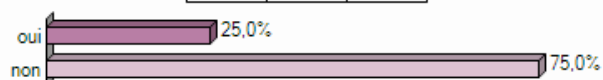
Annexe 2 : analyse (tri à plat) des réponses des adolescents

enquête

Echantillon : total 216 observations

question 1-1 : En dehors des moments où vous êtes au collège / lycée, pratiquez-vous des activités culturelles ou artistiques ?

	Nb	% cit.
oui	54	25,0%
non	162	75,0%
Total	216	100,0%



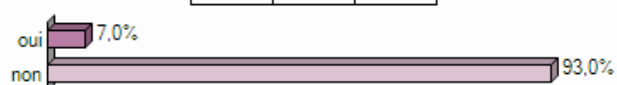
question 1-3 : En dehors des moments où vous êtes au collège / lycée, pratiquez-vous des activités sportives ?

	Nb	% cit.
oui	133	61,6%
non	83	38,4%
Total	216	100,0%



question 1-5 En dehors des moments où vous êtes au collège / lycée, pratiquez-vous des activités dans le cadre d'un centre de loisirs (ALSH)

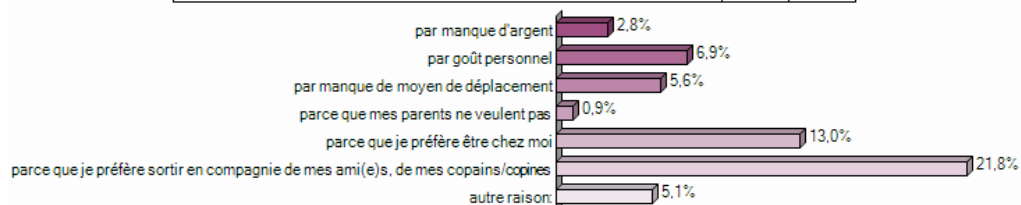
	Nb	% cit.
oui	15	7,0%
non	199	93,0%
Total	214	100,0%



question 1-7: Si vous n'avez aucune de ces activités, pourriez-vous nous dire quelles en sont les raisons? (donnez deux raisons au maximum, en cochant les cases correspondantes.

Somme des pourcentages différente de 100 du fait des réponses multiples et des suppressions.

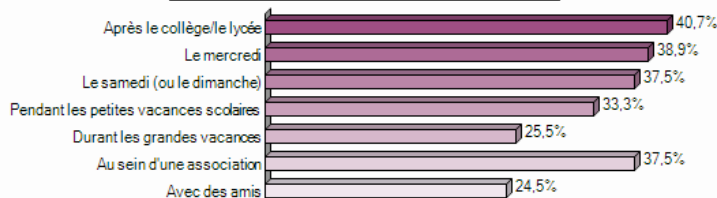
	Nb	% obs.
par manque d'argent	6	2,8%
par goût personnel	15	6,9%
par manque de moyen de déplacement	12	5,6%
parce que mes parents ne veulent pas	2	0,9%
parce que je préfère être chez moi	28	13,0%
parce que je préfère sortir en compagnie de mes ami(e)s, de mes copains/copines	47	21,8%
autre raison:	11	5,1%
Total	216	



Question 3-2: Vous la pratiquez:

Somme des pourcentages différente de 100 du fait des réponses multiples et des suppressions.

	Nb	% obs.
Après le collège/le lycée	88	40,7%
Le mercredi	84	38,9%
Le samedi (ou le dimanche)	81	37,5%
Pendant les petites vacances scolaires	72	33,3%
Durant les grandes vacances	55	25,5%
Au sein d'une association	81	37,5%
Avec des amis	53	24,5%
Total	216	

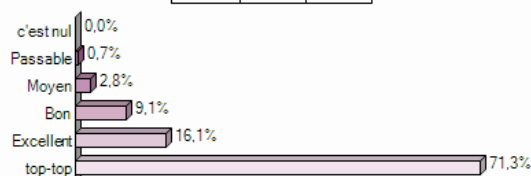


Question 5-1 : Pour l'activité 1 citée (question 2), veuillez noter votre degré de satisfaction sur une échelle allant de : 0 (= "c'est nul") à 5 (= "c'est top-top"). Mettre une croix dans la case correspondante

Moyenne = 5,55 'top-top'

Valorisation des échelons : de 1 (c'est nul) à 6 (top-top)

	Nb	% cit.
c'est nul	0	0,0%
Passable	1	0,7%
Moyen	4	2,8%
Bon	13	9,1%
Excellent	23	16,1%
top-top	102	71,3%
Total	143	100,0%

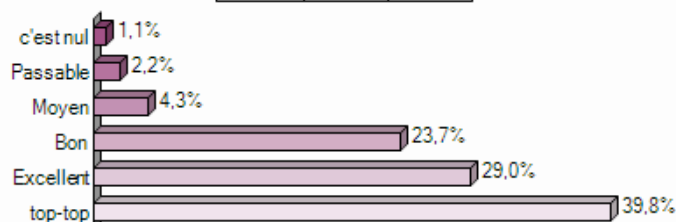


Question 5-2 : Pour l'activité 2 citée (question 2), veuillez noter votre degré de satisfaction sur une échelle allant de : 0 (= "c'est nul") à 5 (= "c'est top-top"). Mettre une croix dans la case correspondante

Moyenne = 4,97 'Excellent'

Valorisation des échelons : de 1 (c'est nul) à 6 (top-top)

	Nb	% cit.
c'est nul	1	1,1%
Passable	2	2,2%
Moyen	4	4,3%
Bon	22	23,7%
Excellent	27	29,0%
top-top	37	39,8%
Total	93	100,0%

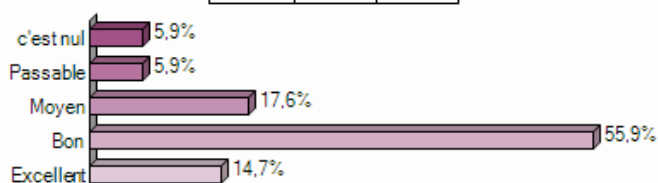


Question 5-3 : Pour l'activité 3 citée (question 2), veuillez noter votre degré de satisfaction sur une échelle allant de : 0 (= "c'est nul") à 5 (= "c'est top-top"). Mettre une croix dans la case correspondante

Moyenne = 3,68

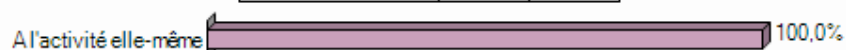
Valorisation des échelons : 1 (c'est nul) ; 2 (Passable) ; 3 (Moyen) ; 4 (Bon) ; 5 (Excellent) ; - (top-top)

	Nb	% cit.
c'est nul	2	5,9%
Passable	2	5,9%
Moyen	6	17,6%
Bon	19	55,9%
Excellent	5	14,7%
Total	34	100,0%



Question 6-1: Selon vous, quelles sont les améliorations à apporter?

	Nb	% cit.
A l'activité elle-même	12	100,0%
Total	12	100,0%



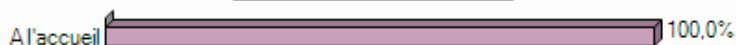
Question 6-2: Selon vous, quelles sont les améliorations à apporter?

	Nb	% cit.
Aux horaires	20	100,0%
Total	20	100,0%



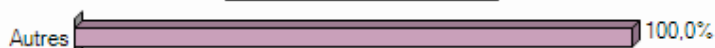
Question 6-3: Selon vous, quelles sont les améliorations à apporter?

	Nb	% cit.
A l'accueil	2	100,0%
Total	2	100,0%



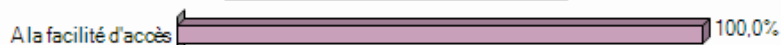
Question 6-5: Selon vous, quelles sont les améliorations à apporter?

	Nb	% cit.
Autres	8	100,0%
Total	8	100,0%



Question 6-4: Selon vous, quelles sont les améliorations à apporter?

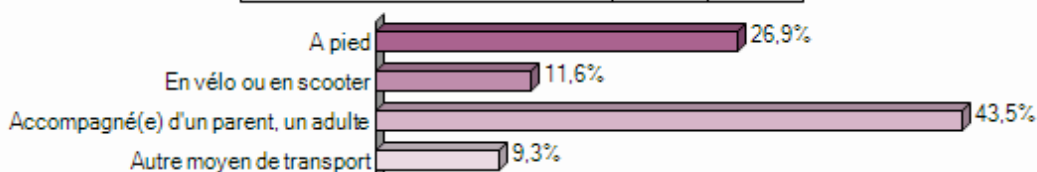
	Nb	% cit.
A la facilité d'accès	10	100,0%
Total	10	100,0%



Question 7: Pour pratiquer cette activité, vous vous déplacez:

Somme des pourcentages différente de 100 du fait des réponses multiples et des suppressions.

	Nb	% obs.
A pied	58	26,9%
En vélo ou en scooter	25	11,6%
Accompagné(e) d'un parent, un adulte	94	43,5%
Autre moyen de transport	20	9,3%
Total	216	



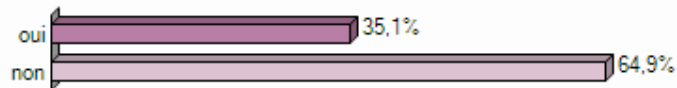
Question 8: Rencontrez-vous une difficulté pour vous déplacer?

	Nb	% cit.
oui	18	12,6%
non	125	87,4%
Total	143	100,0%



Question 9: Souhaiteriez-vous avoir d'autres activités (culturelles, artistiques, sportives?)

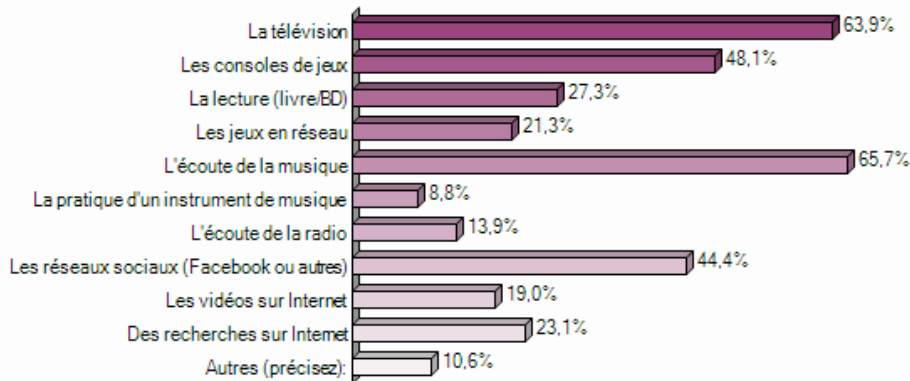
	Nb	% cit.
oui	72	35,1%
non	133	64,9%
Total	205	100,0%



Question 11: Quelles sont les autres activités que vous pratiquez le plus, chez vous, à la maison durant votre temps libre? (cochez trois cases au maximum)

Somme des pourcentages différente de 100 du fait des réponses multiples et des suppressions.

	Nb	% obs.
La télévision	138	63,9%
Les consoles de jeux	104	48,1%
La lecture (livre/BD)	59	27,3%
Les jeux en réseau	46	21,3%
L'écoute de la musique	142	65,7%
La pratique d'un instrument de musique	19	8,8%
L'écoute de la radio	30	13,9%
Les réseaux sociaux (Facebook ou autres)	96	44,4%
Les vidéos sur Internet	41	19,0%
Des recherches sur Internet	50	23,1%
Autres (précisez):	23	10,6%
Total	216	



Question 12-2: Vous êtes:

	Nb	% cit.
une fille	114	52,8%
un garçon	102	47,2%
Total	216	100,0%



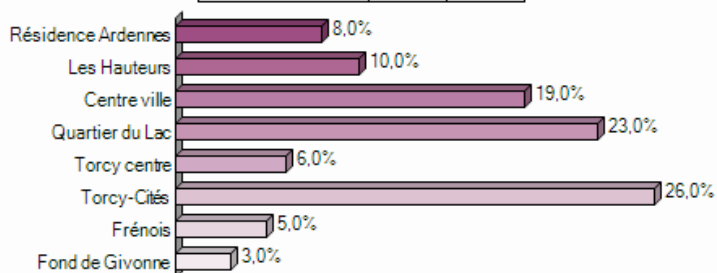
Question 13-1 : Habitez-vous à Sedan?

	Nb	% cit.
oui	109	50,5%
non	107	49,5%
Total	216	100,0%



Question 13-2: Quel quartier habitez-vous?

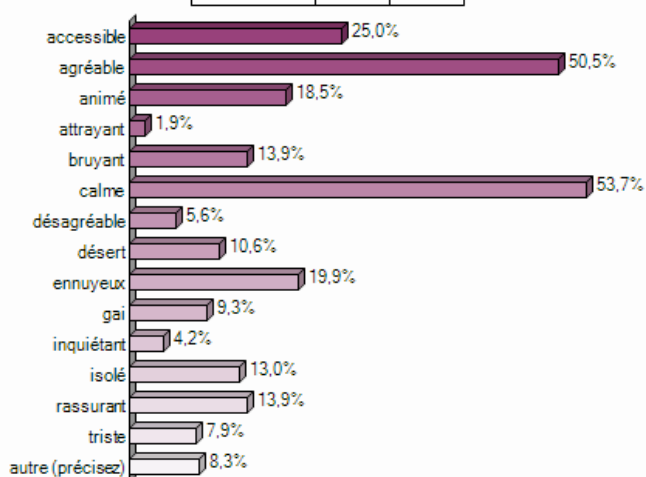
	Nb	% cit.
Résidence Ardennes	8	8,0%
Les Hauteurs	10	10,0%
Centre ville	19	19,0%
Quartier du Lac	23	23,0%
Torcy centre	6	6,0%
Torcy-Cités	26	26,0%
Frénois	5	5,0%
Fond de Givonne	3	3,0%
Total	100	100,0%



Question 14: Parmi les qualificatifs suivants, quels sont ceux qui correspondent le mieux au quartier que vous habitez? (cochez trois cases au maximum)

Somme des pourcentages différente de 100 du fait des réponses multiples et des suppressions.

	Nb	% obs.
accessible	54	25,0%
agréable	109	50,5%
animé	40	18,5%
attrayant	4	1,9%
bruyant	30	13,9%
calme	116	53,7%
désagréable	12	5,6%
désert	23	10,6%
ennuyeux	43	19,9%
gai	20	9,3%
inquiétant	9	4,2%
isolé	28	13,0%
rassurant	30	13,9%
triste	17	7,9%
autre (précisez)	18	8,3%
Total	216	



L’Institut national de la jeunesse et de l’éducation populaire (INJEP)

L’INJEP, Institut national de la jeunesse et de l’éducation populaire, est un établissement public national placé sous la tutelle du ministre chargé de la jeunesse, qui a pour mission :

- d’observer et d’analyser les pratiques et les attentes des jeunes, ainsi que les politiques et les actions qui leur sont destinées ;
- de participer à leur évaluation ;
- de réaliser et de diffuser des études et des analyses conduites dans ces domaines aussi bien sous forme papier que numérique ou dans le cadre de conférences, séminaires, colloques ou rencontres ;
- de contribuer à la connaissance et à l’analyse des politiques en faveur de la jeunesse des autres pays, particulièrement de l’Union européenne ;
- d’exercer une veille documentaire et de constituer un centre de ressources pour les acteurs de jeunesse et d’éducation populaire ;
- de proposer, en cohérence et en complémentarité avec ces missions, des activités de formation, d’études et de conseil, ou sa participation à l’organisation de manifestations en faveur de la jeunesse.

L’INJEP fonctionne ainsi comme un centre d’expertise et un laboratoire d’idées au service des politiques de jeunesse.

L’INJEP a, en outre, été désigné comme l’agence de mise en œuvre du programme européen Jeunesse en action qui complète dans le champ de l’éducation non formelle les programmes européens de formation initiale et de formation tout au long de la vie.

L’INJEP, enfin, fait partie du groupement d’intérêt public constituant l’Agence du service civique.



Institut national de la jeunesse et de l’éducation populaire

Établissement public sous la tutelle du ministère des Sports, de la Jeunesse, de l’Éducation populaire et de la Vie associative
95, avenue de France, 75650 – Paris Cedex 13 – Tél. : 01 70 98 94 00 – www.injep.fr / www.jeunesseenaction.fr